

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, December 10, 2025

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:17 p.m. [ET] to study Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada; and, in camera, to consider the subject matter of those elements contained in Divisions 25, 36 and 44 of Part 5 of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

**Senator Flodeliz (Gigi) Osler** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** Senators, my name is Senator Flodeliz (Gigi) Osler, and I'm a senator from Manitoba and the deputy chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

Before we begin, I would like to do a round table and have senators introduce themselves.

[*Translation*]

**Senator Boudreau:** Good afternoon. Victor Boudreau from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Senior:** Hello. Welcome. Paulette Senior, Ontario.

**Senator Arnold:** Hello. Dawn Arnold, New Brunswick.

**Senator Burey:** Sharon Burey, Ontario.

**Senator McPhedran:** Marilou McPhedran, Manitoba.

**Senator Moodie:** Rosemary Moodie, Ontario.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** Good afternoon. Thank you for joining us. Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

**Senator Hay:** Katherine Hay, from Ontario.

**Senator Greenwood:** Welcome. Margo Greenwood, British Columbia.

**Senator Muggli:** Tracy Muggli, Treaty 6 territory, Saskatchewan.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 10 décembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 17 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada; et à huis clos, pour examiner la teneur des éléments des sections 25, 36 et 44 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

**La sénatrice Flodeliz (Gigi) Osler** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La vice-présidente :** Honorables sénateurs, je suis Flodeliz (Gigi) Osler, sénatrice du Manitoba et vice-présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Avant que nous commençons, j'aimerais faire un tour de table et demander aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

**Le sénateur Boudreau :** Bonjour. Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick

[*Traduction*]

**La sénatrice Senior :** Bonjour, et bienvenue. Je suis Paulette Senior, de l'Ontario.

**La sénatrice Arnold :** Bonjour. Dawn Arnold, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Burey :** Sharon Burey, de l'Ontario.

**La sénatrice McPhedran :** Marilou McPhedran, du Manitoba.

**La sénatrice Moodie :** Rosemary Moodie, de l'Ontario.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Bonjour. Merci d'être là. Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Hay :** Katherine Hay, de l'Ontario.

**La sénatrice Greenwood :** Bienvenue. Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Muggli :** Tracy Muggli, du territoire visé par le Traité n° 6, en Saskatchewan.

**The Deputy Chair:** Today we are continuing our study on Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada.

Joining us today for the first panel, we welcome, from the Assembly of Seven Generations, Gabrielle Fayant, Co-Founder; and from the National Association of Friendship Centres, Samantha Jack, National Youth Executive; and Kara Louttit, Acting Policy and Research Manager.

Thank you for joining us today. You will each have five minutes for your opening statement, to be followed by questions from committee members.

**Gabrielle Fayant, Co-Founder, Assembly of Seven Generations:** Tansi. Gabrielle Fayant. Nitsigason, [Indigenous language spoken].

Hi everyone. My name is Gabrielle Fayant. My family is from Fishing Lake Metis Settlement in Alberta, but I am a guest here on unceded, unsurrendered Algonquin territory.

I am a co-founder and helper of Assembly of Seven Generations, A7G. We are a grassroots, Indigenous youth organization that has been operating since 2015. We have offered a wide range of programming, special events, and projects as well as research and report writing. Programs have ranged from peer-to-peer drop-in spaces, crisis intervention from suicide to missing person searches to housing prevention loss, cultural revitalization programming from language classes to food sovereignty to land-based learning like hide tanning and medicine harvesting. We have organized elders and youth gatherings, summer camps and trips, a children's and youth powwow, and we are currently planning for our ninth annual round dance.

We've worked on multiple reports on the status of Indigenous youth nationally, provincially and locally, focusing on youth programming, child welfare reform, ethical research and engagement, employment and gender discrimination, to name a few. We've advised federal ministers on how to improve their departments' relationship with Indigenous youth. We've testified at federal committees and presented at the Senate multiple times. We've also intervened at the United Nations on Canada's poor treatment of Indigenous children and youth. Canada's response has been to rebut us at the UN, discredit our work and/or to completely ignore the voices of Indigenous youth.

**La vice-présidente :** Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes du Canada.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons Mme Gabrielle Fayant, cofondatrice de l'Assembly of Seven Generations, ainsi que Mme Samantha Jack, responsable nationale de la jeunesse, et Mme Kara Louttit, gestionnaire intérimaire des politiques et de la recherche, de l'Association nationale de centres d'amitié.

Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous disposerez chacune de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du comité.

**Gabrielle Fayant, cofondatrice, Assembly of Seven Generations :** Tansi. Gabrielle Fayant. Nitsigason [*mots prononcés dans une langue autochtone*].

Bonjour. Je m'appelle Gabrielle Fayant. Ma famille vient de l'établissement métis de Fishing Lake, en Alberta, mais je suis une hôte ici sur le territoire non cédé du peuple algonquin.

Je suis cofondatrice de l'organisme Assembly of Seven Generations, ou A7G, où je travaille comme assistante. Nous sommes une organisation de jeunes autochtones qui existe depuis 2015. Nous proposons un large éventail de programmes, d'événements spéciaux et de projets, ainsi que des travaux de recherche et la rédaction de rapports. Nos programmes comprennent notamment les espaces d'accueil entre pairs, l'intervention en cas de crise relativement à la prévention du suicide, à la recherche de personnes disparues et à la prévention des pertes de logement, les stratégies de revitalisation culturelle allant des cours de langue à la souveraineté alimentaire en passant par l'apprentissage axé sur la terre, comme le tannage des peaux et la récolte de plantes médicinales. Nous avons organisé des rassemblements d'aînés et de jeunes, des camps d'été et des voyages, un pow-wow pour les enfants et les jeunes, et nous planifions actuellement notre neuvième danse en cercle annuelle.

Nous avons travaillé sur plusieurs rapports sur la situation des jeunes autochtones à l'échelle nationale, provinciale et locale, en mettant l'accent sur les programmes destinés aux jeunes, la réforme de la protection de l'enfance, la recherche et l'engagement éthiques, l'emploi et la discrimination fondée sur le sexe, pour n'en citer que quelques-uns. Nous avons conseillé des ministres fédéraux sur la manière d'améliorer les relations de leurs ministères avec les jeunes autochtones. Nous avons témoigné devant des comités fédéraux et présenté plusieurs exposés au Sénat. Nous sommes également intervenus aux Nations unies pour dénoncer le mauvais traitement réservé aux enfants et aux jeunes autochtones au Canada. Le Canada a réagi en nous contredisant à l'ONU, en discréditant notre travail et en ignorant complètement la voix des jeunes autochtones.

We have done all of this on zero to little funding, from microgrants to project dollars to donations, because, as Bill S-212 states, Canada has no strategy for children and youth, especially Indigenous children and youth. We have become extremely resourceful, not because we want to be but because if we do not find ways to make things happen, Indigenous youth lives are on the line. We have created a social enterprise called Adaawewigamig, which is a small Indigenous boutique that specializes in Indigenous art and crafts, often made by the very youth who benefit from our grassroots work. There is no doubt that we are resilient and find ways to thrive in the worst of times. However, we shouldn't have to live our lives in this manner. Living in crisis comes at a cost from the past, present and to the future generations.

The current status of Indigenous children and youth in Canada is deplorable and continues to degrade. This is not a new trend but dates back to the early 1900s with the creation of residential schools. This is the most well-known national strategy Canada had for Indigenous children and youth. This policy then continued into the Sixties Scoop and today's current crisis of children and youth in child welfare. Canada's treatment of First Nations children in care is so poor that the Canadian Human Rights Tribunal has had to file over 20 non-compliance orders against Canada for its discriminatory practices since 2020. It is vital that Canada has a strategy to repair, address and honour the well-being of children and youth because so many strategies have created violence.

The crisis of child welfare is only one part of the current experience and systemic racism that Indigenous children and youth are faced with in Canada. Indigenous girls, young women and gender-diverse youth experience physical and sexual violence disproportionately to non-Indigenous children and youth and, in addition, are far more likely to become missing or to be murdered. Child welfare and poverty leave Indigenous children and youth more vulnerable to human trafficking and violence. Indigenous women in particular are overrepresented in prison. Indigenous youth are also subject to higher rates of police violence and experience targeted and increased aggression, which has led to death.

In general, the socio-economic well-being of Indigenous children and youth is well below par, from high rates of poverty and unemployment to housing crises, to suicide and the opioid epidemic. In addition, we should note that almost all, if not 90% at the least, of the youth we have worked with over the last

Nous avons accompli tout cela avec des ressources quasi inexistantes — de microsubventions à quelques fonds de projets et à des dons —, car comme l'indique le projet de loi S-212, le Canada n'a pas de stratégie pour les enfants et les jeunes, en particulier les enfants et les jeunes autochtones. Nous sommes devenus extrêmement ingénieux, non pas parce que nous le voulons, mais parce que si nous ne trouvons pas de moyens de faire bouger les choses, la vie des jeunes autochtones est en jeu. Nous avons créé une entreprise sociale appelée Adaawewigamig, une petite boutique autochtone spécialisée dans l'art et l'artisanat autochtones, souvent réalisés par les jeunes qui bénéficient de notre travail sur le terrain. Il ne fait aucun doute que nous sommes résilients et que nous trouvons des moyens de prospérer dans les pires périodes. Cependant, nous ne devrions pas avoir à vivre ainsi. Vivre en situation de crise a un coût pour les générations passées, présentes et futures.

La situation actuelle des enfants et des jeunes autochtones au Canada est déplorable et continue de se détériorer. Il ne s'agit pas d'une tendance nouvelle, mais d'un phénomène qui remonte au début des années 1900, avec la création des pensionnats. Il s'agit de la stratégie nationale la plus connue que le Canada a mise en place pour les enfants et les jeunes autochtones. Cette politique s'est ensuite poursuivie avec la rafle des années 1960 et la crise actuelle des enfants et des jeunes pris en charge par les services de protection de l'enfance. Le traitement réservé par le Canada aux enfants des Premières Nations qui sont pris en charge est si mauvais que le Tribunal canadien des droits de la personne a dû émettre plus de 20 ordonnances de non-conformité contre le Canada pour ses pratiques discriminatoires depuis 2020. Il est essentiel que le Canada se dote d'une stratégie pour réparer, prendre en compte et honorer le bien-être des enfants et des jeunes, car de nombreuses stratégies ont engendré de la violence.

La crise de la protection de l'enfance n'est qu'une partie de la situation et du racisme systémique auxquels sont actuellement confrontés les enfants et les jeunes autochtones au Canada. Chez les Autochtones, les filles, les jeunes femmes et les jeunes de diverses identités de genre sont victimes de violences physiques et sexuelles de manière disproportionnée par rapport aux enfants et aux jeunes non autochtones et, en outre, ils sont beaucoup plus susceptibles de disparaître ou d'être assassinés. La protection de l'enfance et la pauvreté rendent les enfants et les jeunes autochtones plus vulnérables à la traite des personnes et à la violence. Les femmes autochtones, en particulier, sont surreprésentées dans les prisons. Les jeunes Autochtones sont également victimes d'un taux plus élevé de violence policière et font l'objet d'agressions ciblées et accrues, qui entraînent parfois la mort.

En général, le bien-être socioéconomique des enfants et des jeunes autochtones est bien inférieur à la moyenne, qu'il s'agisse des taux élevés de pauvreté et de chômage, de la crise du logement, du suicide ou de l'épidémie d'opioïdes. De plus, il faut souligner que la quasi-totalité, au moins 90 % des jeunes

10 years have lived with a disability, and Indigenous youth have multiple layers of systemic disadvantages that must be considered in this bill. The list of fears that Indigenous children and youth have to face is long and interconnected.

In 2017, we worked on a special report to implement TRC Call to Action 66. This call to action was specifically developed by survivors of residential schools so the future generations could reclaim the cultures that were stolen from us. This call to action reads:

We call upon the federal government to establish multi-year funding for community-based youth organizations to deliver programs on reconciliation, and establish a national network to share information and best practices.

However, our report was shelved and multi-year funding turned into micro-grants.

In 2022, we followed up on this report by interviewing and meeting Indigenous youth groups who were living out this very call to action despite never receiving multi-year funding. In this report, leaders of these lifesaving groups were experiencing extreme burnout and fatigue. Often, youth leaders became a beacon of hope for the youth they were serving. However, they were set up for failure due to government inaction.

Currently, there is no multi-year, reliable funding for Indigenous children and youth programming. Oftentimes, micro-grants do more harm than good, and there is no cohesion between funders, governments, non-profits and/or the children and youth in need of services.

We have a specific report on our website that we wrote with Senator Moodie for the first bill that she presented in the Senate. In that report, there are four strong recommendations. These recommendations talk about Call to Action 66. These recommendations also talk about the need for the Canadian government, including the Senate, to fully understand reports and recommendations that have already been passed, such as TRC, MMIWG, even RCAP. Another important recommendation is accountability and justice from harmful structures, so talking about building a children's commission.

avec lesquels nous avons travaillé au cours des 10 dernières années vivaient avec un handicap, et que les jeunes autochtones sont confrontés à de multiples désavantages systémiques qui doivent être pris en compte dans ce projet de loi. La liste des craintes auxquelles les enfants et les jeunes autochtones doivent faire face est longue, et ces craintes sont interrelées.

En 2017, nous avons travaillé sur un rapport spécial visant à mettre en œuvre l'appel à l'action n° 66 de la Commission de vérité et réconciliation. Cet appel à l'action a été spécialement élaboré par les survivants des pensionnats afin que les générations futures puissent se réapproprier les cultures qui leur ont été volées. Cet appel à l'action se lit comme suit :

Nous demandons au gouvernement fédéral d'établir un financement pluriannuel destiné aux organisations communautaires œuvrant auprès des jeunes pour leur permettre d'offrir des programmes sur la réconciliation, et de mettre en place un réseau national de mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires.

Cependant, notre rapport a été mis de côté, et le financement pluriannuel s'est transformé en microsubventions.

En 2022, nous avons donné suite à ce rapport en interviewant et en rencontrant des groupes de jeunes Autochtones qui mettaient en œuvre cet appel à l'action sans jamais avoir reçu de financement pluriannuel. Dans ce rapport, on disait que les dirigeants de ces groupes qui sauvent des vies souffraient d'épuisement et de fatigue extrêmes. Souvent, les jeunes leaders devenaient une source d'espoir pour les jeunes qu'ils aidaient. Cependant, ils étaient voués à l'échec à cause de l'inaction du gouvernement.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun financement pluriannuel fiable pour les programmes destinés aux enfants et aux jeunes autochtones. Souvent, les microsubventions font plus de mal que de bien, et il n'y a aucune cohésion entre les bailleurs de fonds, les gouvernements, les organisations à but non lucratif et les enfants et les jeunes qui ont besoin de services.

Nous avons publié sur notre site Web un rapport que nous avons rédigé avec la sénatrice Moodie pour le premier projet de loi qu'elle a présenté au Sénat. Ce rapport contient quatre solides recommandations. Ces recommandations portent sur l'appel à l'action n° 66 et soulignent également la nécessité pour le gouvernement canadien, y compris le Sénat, de bien comprendre les rapports et les recommandations qui ont déjà été adoptés, tels que ceux de la Commission de vérité et réconciliation, de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et même de la Commission royale sur les peuples autochtones. Une autre recommandation importante concerne la responsabilisation et la justice à l'égard des structures préjudiciables, et donc la création d'une commission de l'enfance.

The last thing I would conclude with is that we fully support the creation and development of a national strategy, and we want to thank Senator Moodie and her staff for the labour that has gone into this bill, as well as the Standing Senate Committee of Social Affairs, Science and Technology for seeing the importance of such a bill.

It is critical that plans for the Indigenous youth and children strategy should not be subjected to a single minister leading the strategy and should be held to an ethical criteria and standard. Youth have told us they want to see accountability. We would recommend the development of a panel of experts and stakeholders to work on a national strategy, as well as a strategy that has milestones that can be analyzed and followed for adjustments.

We would also recommend periodic youth audits of the strategy as well as a process so the strategy can be youth- and peer-reviewed. The development of the strategy must include experts in the field of children and youth well-being. Experts should be identified based on merit and experience. Especially for Indigenous people, it must include a reliable vetting system, as well as a process for Indigenous children and youth to participate in development of the strategy. The well-being of children and youth must be prioritized, which we believe can only be done by creating an ethical screen that can be placed against all aspects of the strategy.

Thank you for having me.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

**Samantha Jack, National Youth Executive, National Association of Friendship Centres:** Good afternoon, Madam Chair and members of the committee, and thank you for inviting me to speak. My name is Samantha Jack, and I come from Nuu-Chah-Nulth and Yale First Nation in B.C.

I support urban and away-from-home Indigenous youth in my role as National Youth Executive with the National Association of Friendship Centres. More than 70% of Indigenous people live in towns and cities, including the majority of Indigenous children and youth. I am here today to centre their voices and lived realities.

I also serve as a North American focal point for the Global Indigenous Youth Caucus at the United Nations where I support Indigenous youth across Turtle Island as they navigate these multilateral spaces. Through this work, I have seen how many countries have formal UN youth delegate programs and national youth strategies that ensure young people have a permanent seat

Pour conclure, je tiens à dire que nous soutenons pleinement la création et l'élaboration d'une stratégie nationale, et nous tenons à remercier la sénatrice Moodie et son personnel pour le travail qu'ils ont accompli dans le cadre de ce projet de loi, ainsi que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie pour avoir compris l'importance d'un tel projet de loi.

Il est essentiel que les plans relatifs à la stratégie pour les jeunes et les enfants autochtones ne soient pas soumis à un seul ministre responsable de la stratégie et qu'ils soient tenus à des critères et à des normes éthiques. Les jeunes nous ont dit qu'ils voulaient voir une responsabilisation. Nous recommandons la création d'un groupe d'experts et de parties prenantes pour travailler à une stratégie nationale, ainsi qu'une stratégie comportant des étapes qui peuvent être analysées et suivies à des fins d'ajustements.

Nous recommandons également que la stratégie fasse l'objet de vérifications périodiques par les jeunes et qu'un processus soit mis en place pour qu'elle puisse être évaluée par les jeunes et leurs pairs. L'élaboration de la stratégie doit inclure des experts dans le domaine du bien-être des enfants et des jeunes. Ces experts doivent être sélectionnés en fonction de leur mérite et de leur expérience. En particulier pour les Autochtones, elle doit inclure un système de vérification fiable, ainsi qu'un processus permettant aux enfants et aux jeunes autochtones de participer à l'élaboration de la stratégie. Le bien-être des enfants et des jeunes doit être une priorité, ce qui, selon nous, ne peut se faire qu'en créant un filtre éthique qui puisse être appliqué à tous les aspects de la stratégie.

Je vous remercie de m'avoir invitée.

**La vice-présidente :** Merci beaucoup.

**Samantha Jack, responsable nationale de la jeunesse, Association nationale des centres d'amitié :** Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du comité, et merci de m'avoir invitée à venir témoigner. Je m'appelle Samantha Jack et je viens des Premières Nations Nuu-Chah-Nulth et Yale, en Colombie-Britannique.

Je soutiens les jeunes Autochtones qui vivent en milieu urbain et loin de chez eux dans le cadre de mes fonctions de responsable nationale de la jeunesse au sein de l'Association nationale des centres d'amitié. Plus de 70 % des Autochtones vivent dans des villes, y compris la majorité des enfants et des jeunes autochtones. Je suis ici aujourd'hui pour mettre en avant leurs voix et leurs réalités.

Je suis également agente de liaison pour l'Amérique du Nord auprès du Global Indigenous Youth Caucus, le Caucus mondial des jeunes autochtones, aux Nations unies, où j'aide les jeunes autochtones de Turtle Island à naviguer dans ces espaces multilatéraux. Grâce à ce travail, j'ai pu constater que de nombreux pays ont mis en place des programmes officiels de

in governance processes. Canada has strong youth leaders who already participate internationally and continue to strengthen youth participation at home. The commissioner for children and youth could bring Canada in line with these international standards and advocate for a national youth delegate program.

We are living in a moment where youth engagement in civic life is higher than ever before. Young people today have unprecedented access to information and online discourse. They are informed, politically aware and eager to engage. They are deeply invested in issues of human rights, climate, reconciliation and community well-being. Social media has amplified both their voices and their ability to mobilize. We are witnessing a generation and the generations coming after them who are enthusiastically engaging in civil society. Their engagement shows what becomes possible when youth are recognized as full participants in shaping the world around them.

Urban Indigenous youth often walk in two worlds, navigating both the impacts of colonization and the strength of their cultures and communities. Our intersectionality is our strength. Too often, the systems around us fail to reflect the real circumstances that urban Indigenous youth face.

A commissioner for children and youth must have the authority and resources to address gaps that leave youth disconnected from supports we need to thrive. The work must be grounded in the rights of Indigenous children and youth, including those identified in UNDRIP and in the Calls for Justice from the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls and our Two-Spirit relatives.

The principle of “nothing about us without us” must guide not only the creation of this office but also, ultimately, the way it functions. As you consider this bill before voting, I recommend that the execution of the commissioner’s mandate include a formal mechanism for youth involvement. This should include a youth implementation committee that provides ongoing oversight and guidance as the office operationalizes its mandate and develops policy frameworks. This committee should reflect lived experience and intersectional perspectives, including a designated urban Indigenous youth seat. A commissioner must make youth participation permanent, consistent and intentional.

délégués jeunesse auprès des Nations unies et des stratégies nationales pour la jeunesse qui garantissent aux jeunes une place permanente dans les processus de gouvernance. Le Canada compte de solides jeunes leaders qui œuvrent déjà sur la scène internationale et qui continuent de renforcer la participation des jeunes au niveau national. Le commissaire à l’enfance et à la jeunesse pourrait faire en sorte que le Canada soit en conformité avec ces normes internationales et plaider en faveur d’un programme national de délégués de la jeunesse.

Nous vivons à une époque où l’engagement des jeunes dans la vie civique est plus fort que jamais. Les jeunes d’aujourd’hui ont un accès sans précédent à l’information et aux débats en ligne. Ils sont informés, sensibilisés à la politique et désireux de s’engager. Ils s’investissent profondément dans les questions relatives aux droits de la personne, au climat, à la réconciliation et au bien-être de la communauté. Les médias sociaux ont amplifié leur voix et leur capacité de mobilisation. Nous assistons à l’émergence d’une génération qui s’engage avec enthousiasme dans la société civile, comme le feront les générations suivantes. Leur engagement montre ce qui devient possible lorsque les jeunes sont reconnus comme des participants à part entière dans l’organisation du monde qui les entoure.

Les jeunes Autochtones urbains évoluent souvent entre deux mondes, confrontés à la fois aux conséquences de la colonisation et à la force de leurs cultures et de leurs communautés. Notre intersectionnalité est notre force. Trop souvent, les systèmes qui nous entourent ne reflètent pas la réalité à laquelle sont confrontés les jeunes Autochtones en milieu urbain.

Un commissaire à l’enfance et à la jeunesse doit disposer de l’autorité et des ressources nécessaires pour combler les lacunes qui empêchent les jeunes de bénéficier du soutien dont ils ont besoin pour s’épanouir. Ce travail doit être fondé sur les droits des enfants et des jeunes autochtones, notamment ceux identifiés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et dans les appels à la justice de l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et de nos proches bispirituels.

Le principe « rien sur nous sans nous » doit guider non seulement la création du commissariat, mais aussi, ultimement, son mode de fonctionnement. Au cours de votre étude du projet de loi, avant la tenue du vote, je recommande que l’exécution du mandat du commissaire comprenne un mécanisme officiel pour la participation des jeunes. Cela devrait inclure un comité de mise en œuvre composé de jeunes qui assureront une surveillance et une orientation continues à mesure que le bureau mettra en œuvre son mandat et élaborera un cadre stratégique. Ce comité devrait refléter les expériences vécues et les perspectives intersectionnelles, et désigner un siège pour les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain. Le commissaire doit rendre la participation des jeunes permanente, cohérente et intentionnelle.

Youth councils across the country, including the NAFC Indigenous Youth Council, are well positioned to support this once the office is established. The Friendship Centre Movement is a trusted and established network servicing over one million urban Indigenous people. We are ready for engagement. Friendship centres provide essential services, cultural programming, community care and service navigation for families and youth. Any commissioner should work closely with the friendship centre movement because our centres hear directly from youth about where these priorities may often fall short.

Youth want to help shape the decisions that impact our lives. Our lived experience offers insight that cannot be replaced by policy alone and will strengthen the effectiveness and credibility of this office. Youth know what meaningful accountability looks like. They deserve clear, accessible tools to ensure the commissioner's mandate is being carried out with integrity and transparency.

My key recommendations are as follows: uphold the distinct rights of Indigenous children and youth and align all work with UNDRIP; have guaranteed dedicated engagement with urban Indigenous communities and programs such as friendship centres and other urban Indigenous youth hubs; establish a youth implementation committee with intersectional representation and a designated urban Indigenous youth seat to guide execution of the commissioner's mandate; ensure youth are meaningfully involved in the co-creation of the commissioner's operational design, implementation structures and accountability mechanisms; seek to address systemic racism across health, justice, education and child welfare, beginning with intentional and ongoing engagement with the youth who navigate these systems; and ensure federal data collection includes urban Indigenous children and youth who too often are invisible when it comes to reporting.

Urban Indigenous youth are leaders and the caretakers of future generations. We have seen this. For many years, I believed my age made me less capable, but I learned that lived experience is expertise. Young people are ready to contribute when they are given space, respect and real authority. By empowering children and youth to participate fully in civic society, we strengthen Canada as a whole. Our governments earn trust when our youth can see their realities reflected in national commitments. Urban Indigenous youth across this country are ready, willing and able to support the implementation and execution of this bill.

Partout au pays, des conseils de la jeunesse, y compris le Conseil des jeunes autochtones de l'Association nationale des centres d'amitié, sont bien placés pour soutenir cette initiative une fois que le commissariat sera établi. Le mouvement des centres d'amitié est un réseau fiable et bien établi qui dessert plus d'un million d'Autochtones vivant en milieu urbain. Nous sommes prêts à nous engager. Les centres d'amitié fournissent des services essentiels, des programmes culturels, des soins communautaires et des services d'orientation aux familles et aux jeunes. Tout commissaire devrait travailler en étroite collaboration avec le mouvement des centres d'amitié, car les centres entendent directement les jeunes leur dire dans quelle mesure les priorités sont souvent inadéquates.

Les jeunes veulent contribuer à façonner les décisions qui ont une incidence sur leur vie. Leur expérience vécue leur procure une perspective que les travaux stratégiques ne peuvent remplacer à eux seuls, et qui renforcera l'efficacité et la crédibilité du commissariat. Les jeunes savent à quoi ressemble la véritable reddition de comptes. Ils méritent des outils clairs et accessibles pour veiller à ce que le mandat du commissaire soit exécuté avec intégrité et transparence.

Mes principales recommandations sont les suivantes : respecter les droits distincts des enfants et des jeunes autochtones et aligner tous les travaux sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou UNDRIP; garantir un engagement envers les communautés autochtones urbaines et les programmes tels que les centres d'amitié et autres centres urbains pour les jeunes autochtones; créer un comité de mise en œuvre composé de jeunes, avec une représentation intersectionnelle et un siège réservé aux jeunes autochtones vivant en milieu urbain, afin de guider l'exécution du mandat du commissaire; voir à ce que les jeunes participent véritablement à la création conjointe de la conception opérationnelle, des structures de mise en œuvre et des mécanismes de reddition de comptes du commissariat; chercher à combattre le racisme systémique dans les domaines de la santé, de la justice, de l'éducation et de la protection de l'enfance, en prenant d'emblée un engagement intentionnel et continu envers les jeunes qui naviguent dans ces systèmes; et veiller à ce que la collecte de données fédérales inclue des enfants et de jeunes autochtones des milieux urbains qui sont trop souvent ignorés dans les rapports.

Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain sont des leaders et les gardiens des générations futures. Nous l'avons constaté. Pendant de nombreuses années, j'ai cru que mon âge me rendait moins compétente, mais j'ai appris que l'expérience vécue est une expertise. Les jeunes sont prêts à apporter leur contribution lorsqu'on leur accorde de l'espace, du respect et une réelle autorité. En donnant aux enfants et aux jeunes les moyens de participer pleinement à la société civile, nous renforçons le Canada dans son ensemble. Les gouvernements gagnent la confiance des jeunes lorsque ceux-ci voient leur réalité reflétée dans les engagements nationaux. Les jeunes Autochtones des

Thank you to those who have brought this forward, and we are happy to answer any questions.

**The Deputy Chair:** Thank you both for those opening remarks.

We will now proceed to questions from committee members. For this panel, senators, we will only be able to do one round, and you will have three minutes for your question, which includes the answer. Please indicate if your question is addressed to a particular witness or all witnesses.

**Senator Hay:** I am personally grateful for the three of you being here today. You have so much courage just in general. I would like to extend a deep personal apology for the colonization and harm in our country. I do believe the system was built specifically for colonization, and that's a system we live in right now, and it's working quite well still, so this is the work at hand. Thank you for indulging me there.

First Nation, Métis and Inuit young people face disproportionately higher mental health challenges, rooted most definitely in generational trauma and system inequity. Indigenous youth, for example, are nine times more likely to consider and/or die by suicide, and Inuit young people more than that. My question is: What would meaningful mental health integration look like within this bill from your perspective?

**Ms. Jack:** Thank you for that question.

That's ultimately at the core of a lot of the work that we do, especially in our urban spaces and many of our youth-led organizations. Mental health is a core component of all our program integration when we really reflect on what the priorities are when we're servicing and supporting our youth.

The real identifier that we seek is that holistic, wraparound approach, ensuring that, for any programming that's being offered, mental health is at the forefront of that programming. We need to ensure our youth are showing up in a good way to continue engaging in this work, and they can only do that when they're in balance with themselves. That encompasses our mental, emotional, spiritual and physical health. It's all-encompassing. We know what it looks like when youth come together and how those good policies and protocols honour our mental health when we do engage. Whether that's in service design or service delivery, those are always integrated through how we show up, and they are not interchangeable with other priorities. Those are inherently ingrained in the work we do. Part

milieux urbains de tout le pays sont prêts, disposés et capables de soutenir la mise en œuvre et l'exécution du projet de loi.

Merci à ceux qui ont soulevé cette idée. Nous répondrons volontiers à toutes vos questions.

**La vice-présidente :** Merci à vous deux pour ces remarques liminaires.

Nous passons maintenant aux questions des membres du comité. Pour ce panel, sénateurs, nous ne pourrons faire qu'un seul tour, et vous disposerez de trois minutes pour votre question, réponse comprise. Veuillez indiquer si votre question s'adresse à un témoin en particulier ou à tous les témoins.

**La sénatrice Hay :** Je vous suis reconnaissante, à toutes les trois, d'être ici aujourd'hui. Vous faites preuve d'un immense courage. Je tiens à vous présenter mes excuses les plus sincères pour la colonisation et les torts causés par le pays. J'estime que le système a été spécialement conçu pour la colonisation. C'est le système dans lequel nous vivons encore aujourd'hui, et qui fonctionne toujours très bien. C'est donc le travail qui nous attend. Merci de m'avoir écoutée.

Les jeunes des Premières Nations, les jeunes métis et les jeunes inuits sont confrontés à des problèmes de santé mentale de manière disproportionnée. Ces problèmes trouvent très certainement leur origine dans les traumatismes générationnels et les inégalités systémiques. Les jeunes autochtones, par exemple, sont neuf fois plus susceptibles d'envisager le suicide ou de mourir par suicide et, chez les jeunes inuits, c'est encore plus. Ma question est la suivante : selon vous, à quoi ressemblerait une intégration véritable de la santé mentale dans le projet de loi?

**Mme Jack :** Merci de votre question.

En définitive, c'est au cœur d'une grande partie du travail que nous accomplissons, en particulier dans nos espaces urbains et dans bon nombre de nos organisations dirigées par des jeunes. La santé mentale est un élément central de l'intégration de tous nos programmes, lorsque nous réfléchissons réellement aux priorités à respecter dans le cadre des services et du soutien que nous offrons aux jeunes.

Ce que nous recherchons vraiment, c'est une approche holistique et globale qui garantis que la santé mentale soit au cœur de tous les programmes proposés. Nous devons veiller à ce que les jeunes se présentent dans de bonnes conditions pour continuer à s'engager dans ce travail, et ils ne peuvent le faire que s'ils sont en équilibre avec eux-mêmes. Cela englobe la santé mentale, émotionnelle, spirituelle et physique. Cela englobe tout. Nous savons à quoi cela ressemble lorsque les jeunes unissent leurs efforts et comment de bonnes politiques et de bons protocoles respectent notre santé mentale lorsque nous nous engageons. Que ce soit dans la conception ou la prestation des services, ceux-ci sont toujours intégrés dans notre façon d'agir et ne sont pas interchangeables avec d'autres priorités. Ils

of our guiding principles as Indigenous people is always ensuring that representation is present before, during and after our programming when we come together.

Those were some of the thoughts that I had around that. I wasn't sure if my colleague —

**The Deputy Chair:** I'm sorry, but that is Senator Hay's time, and we have to keep moving on to the next question. Thank you for that.

**Senator McPhedran:** I give you my time to complete your answers.

**The Deputy Chair:** I'm going to have to ask, committee, for your consent to allow Ms. Ceci to speak at the microphone.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Deputy Chair:** Thank you. Please go ahead.

**Celine "Ceci" Debassige:** Thank you.

As a daughter of two residential school survivors and someone that lives with multiple diagnoses themselves, including ASD, also known as autism, a lot of the mental health statistics that we see with Indigenous youth are very sad but realistic in the circumstances that we live in under colonization. Having access to programs that help form a solid and strong sense of identity is a huge harm-reduction measure, and too often, we see grass-roots organizations do the brunt of that heavy lifting while we're navigating mental health issues and identity while living in post-colonial times ourselves, so access to key resources without discriminatory barriers, simply because of our backgrounds, as well as funding through programs like the ACMG and the National Association of Friendship Centres, or NAFC, that continuously allow Indigenous youth to feel a sense of identity, and measures to break those stigmas that we too often deal with as statistics in our communities.

**Senator Moodie:** Thank you for being here today. It's a pleasure to have you here and to hear your voice. We're glad you were able to find time to come back.

Gabrielle, I will ask you my question. How would a national strategy help ensure that Indigenous youth voices are recognized in federal decision making on programs that directly affect them? What longstanding gaps in supports for Indigenous youth could be addressed through a coordinated national strategy?

sont intrinsèquement ancrés dans le travail que nous faisons. L'un de nos principes directeurs chers aux Autochtones est de toujours veiller à ce qu'il y ait de la représentation avant, pendant et après les activités lorsque nous nous réunissons.

Voilà quelques-unes des réflexions que j'ai sur le sujet. Je ne sais pas si ma collègue...

**La vice-présidente :** Je regrette, mais le temps de parole accordé à la sénatrice Hay est écoulé, et nous devons passer à la question suivante. Merci de votre réponse.

**La sénatrice McPhedran :** Je vous accorde mon temps de parole pour terminer votre réponse.

**La vice-présidente :** Je vais devoir demander le consentement des membres du comité pour permettre à Mme Ceci de prendre la parole au micro.

**Des voix :** D'accord.

**La vice-présidente :** Merci. Allez-y, je vous prie.

**Celine "Ceci" Debassige :** Merci.

Étant moi-même la fille de deux survivants des pensionnats autochtones et une personne vivant avec plusieurs diagnostics, dont le TSA, ou trouble du spectre de l'autisme, je trouve que bon nombre des statistiques sur la santé mentale des jeunes autochtones sont très tristes, mais réalistes compte tenu du contexte de colonisation dans lequel nous vivons. L'accès à des programmes qui aident à forger un sentiment d'identité solide et fort est une mesure importante de réduction des méfaits. Trop souvent, nous voyons les organisations locales assumer la majeure partie de cette lourde tâche, alors que nous sommes nous-mêmes confrontés à des problèmes de santé mentale et d'identité dans un contexte postcolonial. Il est donc essentiel d'avoir un accès à des ressources clés, sans barrières qui discriminent en fonction des origines, ainsi qu'à du financement par l'intermédiaire de programmes tels que l'Association des guides de montagne canadiens et l'Association nationale des centres d'amitié, qui permettent aux jeunes autochtones de conserver un sentiment d'identité, et à des mesures visant à combattre les préjugés auxquels nous sommes trop souvent confrontés, en tant que statistique, dans nos communautés.

**La sénatrice Moodie :** Merci de votre présence. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous et d'entendre votre voix. Nous sommes heureux que vous ayez pu trouver le temps de revenir.

Voici ma question, madame Fayant. Comment une stratégie nationale pourrait-elle contribuer à faire en sorte que les voix des jeunes Autochtones soient prises en compte dans les décisions fédérales concernant les programmes qui les touchent directement? Quelles lacunes de longue date dans le soutien aux jeunes Autochtones pourraient être comblées grâce à une stratégie nationale coordonnée?

**Ms. Fayant:** Thanks so much for all your hard work on this bill. I know you've dedicated so much time to this, and it is very important.

Right now, there hasn't been a national youth strategy for Indigenous youth in particular since probably the sunsetting of the Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres, or UMAYC. That's going way back. Only friendship centre folks know that, but that was a really beautiful funding program that existed from young people coming to these spaces and advocating and lobbying in the 1990s. Then there were about 10 years when there was UMAYC, and funding was given to the friendship centres for youth programming. However, about 10 years ago, it was sunsetted.

I always remember going to the friendship centre annual general meetings, and the youth have such a strong voice at the friendship centres. The youth saw the changes. They would say, "We will stop this funding unless the program actually reflects what we want as young people." However, at the time, the government didn't listen. All of the things that youth wanted in the programming, like potlatches, ceremonies, round dances and powwows, they were completely taken out of all of the funding, so then the funding actually turned into employment opportunities.

Of course, as Indigenous peoples, we need employment opportunities. We even produced a report on the status of employment with Indigenous youth, which is very, very low. Employment opportunities are always important; however, there is the legacy of residential schools and child welfare. That has to be addressed. We can't pretend that we're at the same starting point as other Canadians. That means that our ceremonies, feasts, identities and cultures need to be invested in, in order to be brought to a place where, as people, as young people and as children, we feel whole again. There are such big gaps when you look at it from that perspective.

There is another part, too. I often say that we jumped into reconciliation without actually seeing the full truth of the picture. We jumped into things like land acknowledgments. We jumped into things like, "Let's have an Elder open," or "Let's have a drum song," which are all beautiful, but those are just small parts of the puzzle. The real, deep systemic issues have not been addressed.

When you go back to the TRC Calls to Action, we have to do them actually in order. They're not supposed to be done in little pieces here and there. To get to the children and youth part of it all is actually Call to Action 66. There are 65 steps to get there that we completely jumped over.

**Mme Fayant :** Merci beaucoup pour tout le travail que vous avez accompli sur le projet de loi. Je sais que vous y avez consacré beaucoup de temps, et c'est très important.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de stratégie nationale spécifique pour les jeunes Autochtones, probablement depuis la disparition des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones. Cela remonte à très loin. Seuls les gens des centres d'amitié le savent, mais c'était un très beau programme de financement qui offrait des espaces où les jeunes pouvaient venir défendre leurs intérêts et faire du lobbying dans les années 1990. Ce programme a duré environ 10 ans, puis des fonds ont été accordés aux centres d'amitié pour des programmes destinés aux jeunes. Cependant, le programme a pris fin il y a environ 10 ans.

Je me souviendrai toujours d'avoir assisté aux assemblées générales annuelles des centres d'amitié, où les jeunes faisaient entendre leur voix haut et fort. Les jeunes ont constaté les changements. Ils disaient : « Nous ferons cesser le financement du programme s'il ne reflète pas réellement ce que nous voulons en tant que jeunes. » Cependant, à l'époque, le gouvernement n'a pas écouté. Tout ce que les jeunes voulaient dans le programme, comme les potlatchs, les cérémonies, les danses rondes et les pow-wow, a été complètement retiré du financement, qui a alors été consacré à l'emploi.

Bien sûr, les autochtones ont besoin d'emplois. Nous avons même produit un rapport sur le taux d'emploi chez les jeunes autochtones, qui est très, très faible. Les possibilités d'emploi sont toujours importantes, mais il y a l'héritage des pensionnats et de la protection de l'enfance, sur lequel il faut se pencher. On ne peut pas prétendre que nous sommes au même point de départ que les autres Canadiens. Cela signifie qu'il faut investir dans nos cérémonies, nos fêtes, nos identités et nos cultures afin de parvenir à un endroit où, en tant que personnes, en tant que jeunes et en tant qu'enfants, nous nous sentons à nouveau complets. Il existe des écarts considérables lorsque l'on examine la situation sous cet angle.

Il y a aussi un autre aspect. Je dis souvent que nous nous sommes lancés dans la réconciliation sans savoir toute la vérité. Nous nous sommes précipités dans des initiatives telles que la reconnaissance des terres. Nous nous sommes précipités dans des initiatives où l'on invite un aîné à s'exprimer, où l'on organise un chant au tambour, qui sont toutes magnifiques, mais qui ne constituent que de petites pièces du puzzle. Les véritables problèmes systémiques profonds n'ont pas été abordés.

Il faut mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation dans l'ordre. Ils ne sont pas censés être réalisés par petits bouts ici et là. L'appel à l'action n° 66 concerne spécifiquement les enfants et les jeunes. Il y a 65 étapes à franchir pour y parvenir, qui ont été complètement ignorées.

Many foundational things need to be addressed, many deeper understandings, and going back to the work that the Caring Society is doing, we have to support their work because they are really calling out the systemic issues.

**Senator Senior:** Thank you for your presentations. They were brilliant.

Thank you, Ms. Fayant, for giving us a second chance to hear your voice today. You said a couple of things. If you don't mind me quoting you, you said, "Living in crisis comes at a cost." You also said, "Sometimes micro-grants do more harm than good." Could you expand on both of those statements, please?

**Ms. Fayant:** For sure.

Micro-grants, in theory, are a great idea. The theory would be that we have already existing youth programming, and we have good health care that supports Indigenous young people, and we don't have young people who are in prison or concerned about going missing or being murdered. Those systemic issues need to be addressed first, and then micro-grants would be great. Micro-grants take away the collective power of Indigenous people. It gives a small amount of money to one person. There is actually no support for that one person once they get the micro-grant. It is like saying, "Here is \$500; have fun," and it is a one-time thing. "Have fun. Do whatever you want." They are not accountable, and the funders are not accountable to them either. It is like putting a Band-Aid on a very big wound and not actually getting to the root of the problem. Even as an organization, we find that organizations that get micro-grants don't have the capacity to actually deliver all the micro-grants. Then they will come to us at the end of the year, saying, "We have all these micro-grants; can you help us deliver them?" It is already March 1.

What if we actually looked at this differently, rearranged things and had a strategy for how to spend this money in an ethical way that supports Indigenous children and youth and all children and youth? We wouldn't have to be fixing things at the last minute or scrambling at the last minute. That's how micro-grants have operated for us for the last five years or so. There has been a lot of scrambling at the last minute and a lot of one-time-only scenarios. We have had a round dance for nine years, so we would never be able to rely on a micro-grant to do an annual round dance. Our ceremonies are seasonal and annual. They are not just a one-time thing that you do and bring all your culture back to life again. It is a year-long and lifelong commitment.

Il y a beaucoup de choses fondamentales à régler, beaucoup de choses plus profondes à comprendre et, pour revenir au travail accompli par la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, il faut soutenir son action, car elle dénonce vraiment les problèmes systémiques.

**La sénatrice Senior :** Merci pour vos exposés. Ils étaient excellents.

Merci, madame Fayant, de nous permettre d'entendre votre voix une deuxième fois aujourd'hui. Vous avez mentionné certaines choses. Si vous me permettez de vous citer, vous avez dit : « Vivre dans une situation de crise a un prix. » Vous avez également dit : « Parfois, les microsubventions font plus de mal que de bien. » Pourriez-vous nous en dire plus sur ces deux affirmations, s'il vous plaît?

**Mme Fayant :** Bien sûr.

En théorie, les microsubventions sont une excellente idée. Selon la théorie, nous avons déjà des programmes pour les jeunes et un bon système de santé qui soutient les jeunes Autochtones, et il n'y a aucun jeune en prison ou qui risque de disparaître ou d'être assassiné. Il faut d'abord s'attaquer à ces problèmes systémiques, puis, après cela, les microsubventions seraient formidables. Les microsubventions enlèvent aux peuples autochtones leur pouvoir collectif. Elles donnent une petite somme d'argent à une seule personne. Une fois qu'elle a reçu la microsubvention, elle n'a plus aucun soutien. C'est comme si on lui disait : « Voici 500 \$, bonne chance », et c'est un financement ponctuel. « Bonne chance. Fais ce que tu veux. » Elle n'a pas à rendre de comptes, et les bailleurs de fonds n'ont pas à lui rendre de comptes non plus. C'est comme mettre un diachylon sur une grosse blessure sans s'attaquer à la cause du problème. Nous-mêmes, en tant qu'organisme, nous constatons que les organismes qui reçoivent des microsubventions n'ont pas la capacité de toutes les allouer. Ils viennent alors nous voir à la fin de l'année en disant : « Nous avons toutes ces microsubventions. Pouvez-vous nous aider à les distribuer? » C'est déjà le 1<sup>er</sup> mars.

Que se passerait-il si nous envisagions les choses sous un autre angle, si nous réorganisions les choses et avions une stratégie pour dépenser ces fonds de manière éthique, afin de soutenir les enfants et les jeunes Autochtones, ainsi que tous les enfants et tous les jeunes? Nous n'aurions pas à régler les problèmes ou à nous démener à la dernière minute. Selon notre expérience, les microsubventions fonctionnent ainsi depuis environ cinq ans. Il y a eu beaucoup de confusion à la dernière minute et beaucoup d'aides ponctuelles. Nous organisons une danse en rond depuis neuf ans, alors nous ne pourrions jamais compter sur une microsubvention pour en organiser chaque année. Nos cérémonies sont saisonnières et annuelles. Il n'y a aucune activité que vous pouvez organiser une seule fois et faire revivre toute votre culture. C'est un engagement qui dure toute l'année et toute la vie.

**Senator Petitclerc:** Thank you to our witnesses for being here and helping us.

I have a question. Samantha, you mentioned this a little bit, but I want to hear your thoughts on consultation. There is consultation, and there is co-creation. This bill has a section on consultation, and it does explicitly say that the minister must consult with representatives of Indigenous governing bodies and organizations that serve and represent First Nations and with Métis children and youth. Co-creation, as you mentioned, has a little more involvement. The stakeholders, like yourself, have to be there at every step of the process. My simple question is this: What would you want to see? Fulsome consultation with co-creation maybe? Gabrielle, of course, I would like to hear from you as well.

**Ms. Jack:** Yes. Absolutely. It is important for youth to not only see themselves represented within policy but to feel called in, supported and encouraged to carry out its mandate and its executive. In order to do that — I never like using this word — the buy-in is so important when it comes to this, because if youth don't see themselves reflected or represented, and if they don't see themselves within those policy frameworks, then it is not something youth are willing to actively engage in and carry out and be excited about. We want youth to be excited about the strategy. We want youth to mobilize at local levels, especially Indigenous youth. So if we don't see ourselves represented within this policy, it becomes very difficult to move forward.

I will pass it off to a quick comment to my colleague.

**Kara Louttit, Acting Policy and Research Manager, National Association of Friendship Centres:** [Indigenous language spoken]. I am here to support Samantha.

I think the structure of the NAFC would lend really well to having that engagement piece through this co-creation. We have an amazing group of Indigenous youth who sit on our Indigenous youth council. We have six provincial-territorial associations, each with their own provincial youth councils, and they are all supported by youth at the local level across 100-plus members of our friendship centres nationwide. They are actively engaged.

One of the things the NAFC does really well, and has for 40 years, is to build capacity and strengthen the voices of our youth. I would put myself forth as an example of that. I used to sit on a youth council 20 years ago. During my younger days, I sat at the provincial level of a youth council. I worked at the front lines for several friendship centres as a youth, writing

**La sénatrice Petitclerc :** Je remercie les témoins d'être là et de nous aider.

J'ai une question. Madame Jack, vous en avez un peu parlé, mais j'aimerais connaître votre opinion sur les consultations. Il y a la consultation, et il y a la cocréation. Ce projet de loi comporte une section sur les consultations, et il stipule explicitement que le ministre doit consulter les représentants de corps dirigeants autochtones et d'organismes autochtones qui servent et représentent les intérêts des enfants et des jeunes inuits, métis et membres de Premières Nations. Comme vous l'avez mentionné, la cocréation implique un peu plus de participation. Les parties prenantes, comme vous, doivent être présentes à chaque étape du processus. Ma question est simple : que préférez-vous? Une consultation approfondie avec de la cocréation, peut-être? Madame Fayant, j'aimerais bien sûr connaître votre avis aussi.

**Mme Jack :** Oui, absolument. Il est important que les jeunes se voient non seulement représentés dans les politiques, mais qu'ils se sentent également impliqués, soutenus et encouragés à mettre en œuvre leur mandat et leur programme. Pour y arriver, la stratégie d'adhésion est très importante, même si je n'aime pas utiliser ce mot, parce que si les jeunes ne se reconnaissent pas ou ne se sentent pas représentés, et s'ils ne se reconnaissent pas dans ces cadres politiques, alors ils ne voudront pas y participer activement ni les mettre en œuvre et ils ne s'en réjouiront pas. Nous voulons que les jeunes se réjouissent de la stratégie. Nous voulons que les jeunes se mobilisent à l'échelle locale, en particulier les jeunes Autochtones. Si nous ne croyons pas être représentés dans cette politique, ce sera très difficile d'aller de l'avant.

Je vais donner la parole à ma collègue pour qu'elle fasse un bref commentaire.

**Kara Louttit, gestionnaire par intérim des politiques et de la recherche, Association nationale des centres d'amitié :** [Mots prononcés dans une langue autochtone]. Je suis ici pour soutenir Mme Jack.

Je pense que la structure de l'Association nationale des centres d'amitié se prêterait très bien à cette démarche réparatrice dans le cadre de cette cocréation. Il y a un groupe extraordinaire de jeunes Autochtones qui siègent à notre conseil des jeunes Autochtones. Nous avons six associations provinciales et territoriales, chacune ayant son propre conseil provincial des jeunes, et elles sont toutes appuyées à l'échelle locale par des jeunes dans plus de 100 centres d'amitié partout au pays. Ils sont très impliqués.

L'association réussit très bien, et ce, depuis 40 ans, à renforcer les capacités et à amplifier les voix des jeunes. Je me citerais en exemple. Il y a 20 ans, je siégeais à un conseil des jeunes. Quand j'étais plus jeune, je siégeais à un conseil des jeunes provincial. J'ai travaillé en première ligne pour de nombreux centres d'amitié en tant que jeune, à préparer des propositions qui ont été

proposals that were funded for Kizhaay Anishinaabe Niin. It provided supports for Indigenous men and boys. This is the experience that the friendship centre movement gives Indigenous youth. Twenty years later, I'm now at the national office, supporting our amazing and wonderful youth council members.

The work we do is really important. The multi-year funding is hugely important to our capacity and ability to support our youth. Having opportunities like this provides our youth with further capacity-building opportunities to strengthen their lived experiences. As a child, grandchild and great-grandchild of multiple survivors of Indian residential schools, it is extremely important for our Indigenous youth to have that support, engagement and to be part of the process. *Meegwetch.*

**Senator Arnold:** Thank you for being here. Thank you for sharing your wisdom with us today. It has been incredibly helpful.

Samantha, I love the idea of “away from home youth.” I’ve never heard that before, but it really tells a story in that descriptor. We could really use a youth friendship centre in Moncton, New Brunswick.

Samantha, you talked about bringing Canada in line with international standards. I am a new senator, but one of the things I am learning in every meeting I am in is about a lack of data. You were talking about robust data. What specific data and outcome measures, beyond what is already being done — without putting too much pressure on grassroots — what is needed? What is missing from the picture?

**Ms. Jack:** I look at the census data. I can only speak for Surrey, B.C. That’s where I’m from and where my friendship centre is. I was co-chair of my coalition in Surrey through the national coalition council there. When we looked at our data and our youth’s needs to create a robust plan for our municipality to engage with urban Indigenous youth, we looked at how many urban Indigenous people we had in the city. That was 16,000. We are the youngest, most rapidly growing population across the country. In B.C., in Surrey, we are the largest growing Indigenous population. We are soon to surpass even Prince George for our young Indigenous people. When we took a hard look at our data, out of 16,000 urban Indigenous people in our city, the median age for our population is 27. We have a young population in Surrey. The supports needed for our youth strategy really need to look into — and it is one thing for training, employment and engagement, but it’s rapidly approaching. We are seeing how our urban Indigenous youth are falling between those employment and leadership gaps. Those amazing programs, like the UMAYC —

financées pour Kizhaay Anishinaabe Niin. Ce financement a permis d’apporter du soutien à des hommes et des garçons autochtones. Voilà le genre d’expérience que le mouvement des centres d’amitié offre aux jeunes Autochtones. Vingt ans plus tard, je travaille désormais au bureau national, où j’appuie les membres extraordinaires et formidables de notre conseil des jeunes.

Le travail que nous accomplissons est très important. Notre capacité à soutenir les jeunes dépend fortement du financement pluriannuel. De telles occasions leur offrent davantage de possibilités pour renforcer leurs capacités afin d’enrichir leurs expériences de vie. En tant qu’enfant, petit-enfant et arrière-petit-enfant de nombreux survivants des pensionnats indiens, il est extrêmement important que les jeunes Autochtones bénéficient de ce soutien et de cet engagement et qu’ils fassent partie du processus. *Meegwetch.*

**La sénatrice Arnold :** Merci d’être venues. Je vous remercie de nous transmettre votre sagesse aujourd’hui. Cela nous a été extrêmement utile.

Madame Jack, j’adore l’expression « jeunes loin de chez eux ». Je ne l’avais jamais entendue auparavant, mais elle est très évocatrice. Nous aurions vraiment besoin d’un centre d’amitié pour les jeunes à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Madame Jack, vous avez parlé d’adopter les normes internationales au Canada. Je suis une nouvelle sénatrice, mais à chaque réunion à laquelle j’assiste, j’en apprends plus sur le manque de données. Vous parliez de données rigoureuses. Au-delà de ce qui est déjà recueilli, sans exercer trop de pression sur la base, de quoi a-t-on besoin? Quelles données faudrait-il ajouter à la vue d’ensemble?

**Mme Jack :** Je consulte les données du recensement. Je peux seulement parler de Surrey, en Colombie-Britannique. C’est de là que je viens et c’est là que se trouve mon centre d’amitié. Par le biais du Conseil national des coalitions qui se trouve à Surrey, j’étais coprésidente de ma coalition. Lorsque nous avons passé en revue nos données et les besoins des jeunes afin d’élaborer un plan solide pour que notre municipalité tente la main aux jeunes Autochtones urbains, nous avons vérifié le nombre d’Autochtones urbains présents dans la ville. Il y en avait 16 000. Nous sommes la population la plus jeune, et celle qui croît le plus rapidement au pays. En Colombie-Britannique, à Surrey, nous sommes la population autochtone qui connaît la plus forte croissance. Notre population de jeunes Autochtones est sur le point de dépasser celle de Prince George. Lorsque nous avons passé nos données au peigne fin, sur les 16 000 Autochtones urbains de la ville, l’âge médian de la population est de 27 ans. À Surrey, notre population est jeune. Les mesures de soutien requises pour notre stratégie pour la jeunesse doivent vraiment examiner... il faut une mesure pour la formation, l’emploi et la mobilisation, mais le temps presse. Nous constatons que les jeunes Autochtones urbains passent

**Ms. Louttit:** The Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres, was it?

**Ms. Jack:** I think it might have been.

But we've seen the impact this has. We look at our former CEO, Jocelyn Formsma, who was a product of that — starting at the local grassroots level, working her way up to be CEO of our national association. We know what it looks like when policy is reflective and representative of those priorities in terms of those gaps we are witnessing and experiencing.

Consulting is definitely part of that, but when it comes to the co-creation — leaning into those priorities that we're seeing — when it comes to leaning into what our evidence is showing us through our data, that's where we are able to see those gaps and create or co-create those solutions moving forward.

Youth need to have that say in how we approach these policy gaps, because we are ultimately the ones who might have an idea or two about what some positive solutions might be. I have a lot of love and respect for the work moving forward, but youth need to be meaningful partners in this. We have seen how extractive consultations can be, especially when it comes to Indigenous communities and Indigenous youth. Often, there is an honorarium and a pizza party, and we never hear from them again. That's where the accountability piece needs to come through, and that's how you build truth with communities again.

**Senator Muggli:** Thank you for being here. I really appreciate it.

I have a question around substance use. How do you think a national framework can better support a better plan for youth and substance use? As you can appreciate and know, provinces are doing a lot of different things in this space. Some are forcing people into treatment, and some are forcing people into detox and releasing them with no plan or continuity of care. Accessibility — some provinces are expanding private-sector treatments. I am interested in your thoughts. How do you think a national framework can support youth better in that area of concern?

**Ms. Fayant:** One of the things we've always advocated for is prevention instead of reaction. All of the things you mentioned are all reactions. The problem has already started, and it's, "Here is what we should do." Prevention for us has always been

entre les mailles du filet en matière d'emploi et de leadership. Ces programmes extraordinaires, comme les Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres...

**Mme Louttit :** Cela s'appelle les Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres, c'est bien cela?

**Mme Jack :** Je crois que oui.

Nous avons toutefois constaté l'impact que cela a eu. Si nous prenons l'exemple de notre ancienne PDG, Jocelyn Formsma, qui est issue de ce milieu... elle a commencé au niveau local, puis a gravi les échelons jusqu'à devenir PDG de notre association nationale. Nous savons ce que cela donne lorsque les politiques reflètent et représentent ces priorités, en ce qui a trait aux lacunes que nous observons et subissons.

Les consultations en font certainement partie, mais lorsqu'il est question de cocréation, c'est-à-dire de se pencher sur les priorités dont nous faisons état... lorsqu'il est question de se pencher sur ce que nos données nous montrent, c'est là que nous pouvons identifier les lacunes et créer ou cocréer les solutions qui nous permettront d'aller de l'avant.

Les jeunes doivent avoir leur mot à dire dans la manière dont on aborde ces lacunes politiques, car, au bout du compte, nous sommes ceux qui pourraient avoir quelques idées sur les solutions constructives possibles. J'aime beaucoup le travail qui est accompli et j'éprouve beaucoup de respect, mais les jeunes doivent être des partenaires à part entière dans ce processus. Nous avons vu comment les consultations sur l'extraction peuvent se dérouler, en particulier lorsqu'il s'agit des communautés autochtones et des jeunes Autochtones. On offre souvent des honoraires et une soirée pizza, puis nous n'entendons plus jamais parler d'eux. C'est là que l'aspect de reddition de comptes doit entrer en jeu, et c'est ainsi que l'on rétablit la confiance avec les communautés.

**La sénatrice Muggli :** Merci d'être ici. Je vous en suis vraiment reconnaissante.

J'ai une question sur la toxicomanie. Comment un cadre national pourrait-il, selon vous, mieux soutenir un meilleur plan pour les jeunes et la toxicomanie? Comme vous le savez et pouvez le constater, les provinces prennent des mesures très différentes vis-à-vis de cet enjeu. Certaines obligent les gens à suivre un traitement, d'autres les obligent à suivre une cure de désintoxication et les laissent repartir sans aucun plan ni soin continu. En matière d'accessibilité, certaines provinces augmentent la participation du secteur privé aux traitements. J'aimerais connaître votre avis. Selon vous, comment un cadre national pourrait-il mieux soutenir les jeunes avec ce problème?

**Mme Fayant :** Prévenir plutôt que de réagir est l'une des choses que nous avons toujours préconisé. Toutes les mesures que vous avez mentionnées sont des réactions. Le problème est déjà là, et on se dit : « Voici ce qu'il faut faire. » Nous avons

something we've advocated for. Even when you look at child welfare reform, we can't just look at children and youth as — they come from families. They are not just out there by themselves; they come from families. Where the problem starts is when the families aren't supported.

I come from a really severe line of poverty. I was raised in poverty. Poverty makes you believe that there are no other options. I never thought I would ever get into university. I just thought I was too poor to do any of those kinds of things. My mother actually panhandled on Rideau Street. I never thought I could be anywhere after that certain point. I thought that was it for my life. I had several years of active addiction. I just didn't have any hope. That addiction was also a part of suicidal ideations. I didn't want to carry on, and so I just drank and drank.

I really believe that the traumas in our family should have been addressed sooner. It wasn't until I was in my twenties that there was finally the apology of residential schools, but my family had experienced all of the trauma. It was only at that point that we could finally put our finger on this and where these things came from. The apologies and acknowledgments are a good step, but as we said earlier, the issues are still there with family and intergenerational trauma. Addressing the housing crisis, addressing even access to supports for disabilities, that's something that Ceci advocates for as well.

At that point, we didn't know what was going on, but now looking back on it, my mother probably had a series of bipolar, PTSD and perhaps some severe learning disabilities as well. So having access to live your life in a beautiful way despite having disabilities is something that a lot of Indigenous folks don't have.

Those are a few from my lived experience.

**Senator Muggli:** Gabrielle, I think what you're saying is the framework should be trying to look at root causes.

**Ms. Fayant:** Yes, 100%.

**Senator Greenwood:** Thank you for being here today and sharing your experiences with us.

I'm thinking about First Nations, Inuit and Métis specific indicators of success. When we do a project, we always ask ourselves, "Was I successful? What tells me I was successful?" I'd like to hear you talk a bit about that, what success would be. Also, this bill speaks to international standards. Are those international standards First Nation, Inuit and Métis specific? I wonder about that. Could you talk to me a bit about indicators that tell you, "Hey, we did it," or international standards that would be specific to you?

toujours préconisé la prévention. Même lorsqu'on examine la réforme de l'aide à l'enfance, on ne peut pas se contenter de considérer les enfants et les jeunes... ils viennent d'une famille. Ils ne sont pas seuls et isolés, ils viennent d'une famille. Le problème commence lorsque les familles n'ont pas de soutien.

Je viens d'un milieu extrêmement pauvre. J'ai grandi dans la pauvreté. La pauvreté vous fait croire qu'il n'y a aucune autre option. Je n'aurais jamais pensé pouvoir aller à l'université. Je pensais simplement que j'étais trop pauvre pour faire ce genre de choses. Ma mère mendiait sur la rue Rideau. Je n'aurais jamais pensé pouvoir accomplir bien plus que cela. Je pensais que ma vie était finie. J'ai été toxicomane pendant de nombreuses années. Je n'avais plus d'espoir. Cette dépendance contribuait aussi à mes idées suicidaires. Je ne voulais plus vivre, alors je buvais encore et encore.

Je crois sincèrement que les traumatismes vécus par notre famille auraient dû être abordés plus tôt. J'étais dans la vingtaine quand des excuses au sujet des pensionnats autochtones ont enfin été présentées; ma famille avait vécu tous les traumatismes qui y étaient associés. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous avons enfin pu mettre le doigt sur le problème et regarder comment on en était arrivé là. Les excuses et les admissions sont un pas dans la bonne direction, mais, comme nous l'avons dit plus tôt, les traumatismes des familles et les traumatismes intergénérationnels demeurent. Ceci milite aussi pour qu'on règle la crise du logement ainsi que l'accès aux services de soutien pour les personnes handicapées.

À l'époque, nous ne savions pas ce qui se passait, mais quand je repense à cette période, je me dis que ma mère avait probablement une combinaison de troubles bipolaires, de stress post-traumatique et peut-être de graves difficultés d'apprentissage. Beaucoup de personnes autochtones n'ont pas la possibilité de vivre une belle vie malgré leur handicap.

Ces éléments sont tirés de mon expérience personnelle.

**La sénatrice Muggli :** Madame Fayant, ce que vous dites, je crois, c'est que le cadre devrait viser à examiner les causes profondes des problèmes.

**Mme Fayant :** Oui, tout à fait.

**La sénatrice Greenwood :** Je vous remercie d'être ici aujourd'hui et de nous faire part de votre expérience.

Je pense aux indicateurs de succès qui concernent particulièrement les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Quand nous menons un projet, nous nous demandons toujours : « Ai-je bien réussi? Qu'est-ce qui me dit que j'ai réussi? » J'aimerais que vous nous parliez de ce qui pourrait être des indicateurs de succès. Par ailleurs, le projet de loi porte sur des normes internationales. Ces normes internationales sont-elles adaptées précisément aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis? Je m'interroge à ce sujet. Pourriez-vous me parler un peu

By the way, I worked with Jocelyn Formsma when she was a youth on the AFN Council. We go back a long way.

Samantha, do you want to start?

**Ms. Jack:** I think especially when it comes to Indigenous youth, the way in which we lean into this work, realizing how intentional we are bringing and bridging this work to the realities of our youth, at the end of the day, youth want to know that leaders care about their perspective and that they can see themselves and their realities represented within those policy frameworks.

I really appreciate what you've brought forward about addressing intergenerational trauma. This is a real lived experience that our youth see, and so if we even align ourselves with the Sustainable Development Goals when we seek to address poverty, the instability of housing and rising food costs, all of this has a meaningful stew as we move forward.

We need to be allowed, and what this strategy needs to seek to address is youth don't want to be in a state of survival, especially with where we are today. I know many Indigenous youth are even fearful of not ever being able to afford housing, to afford to buy a house. We're worried about how much things cost when we go to the stores, when we're looking at employment that is not either culturally safe or trauma informed and how many of these systems continue to perpetuate harm.

When we look at this and what our strategy is seeking to support for our Indigenous youth, what a national strategy could look into, is ensuring that the metrics ensure that it's not just ensuring we have an equal playing field but ensuring that we're able to be empowered and thrive as a result of this, which is why I always bring it back to that co-creation, because we have a couple of ideas. We know you have a couple ideas, but that collaboration really is what sends it home, and that's what builds our trust in our government system.

The harm reduction, leaning into community care, the best way to address that intergenerational trauma is through intergenerational connection, and that comes from our culture. That comes from being with our old ones. That comes from spaces like A7G and NAFC, where we create that community care, where we come together. We want youth to be able to come together across all sectors, and we see what that looks like when

des indicateurs qui vous font dire « nous y sommes arrivés », ou des normes internationales qui sont particulièrement adaptées à votre réalité?

Soit dit en passant, j'ai travaillé avec Jocelyn Formsma quand elle était une jeune membre du Conseil de l'Assemblée des Premières Nations. Nous nous connaissons depuis longtemps.

Madame Jack, voulez-vous commencer?

**Mme Jack :** Je pense que, particulièrement dans le cas des jeunes Autochtones, il est essentiel, au final, d'aborder le travail en étant guidés par l'intention de faire correspondre ce travail à la réalité des jeunes. Les jeunes veulent savoir que les dirigeants s'intéressent à leur point de vue et ils doivent pouvoir se reconnaître, et reconnaître leur réalité, dans les cadres stratégiques.

Je suis très heureuse que vous ayez mentionné les traumatismes intergénérationnels dont il faut s'occuper. Cela fait vraiment partie de l'expérience personnelle de nos jeunes, et même si les objectifs de développement durable nous guident quand il s'agit de lutter contre la pauvreté, l'instabilité du logement et la hausse du coût des aliments, nous sommes confrontés à tout un mélange de problèmes.

Il faut être autorisé. Ce que cette stratégie doit chercher à régler, c'est que les jeunes ne veulent pas seulement être en mode de survie, en particulier dans le contexte actuel. Je sais que beaucoup de jeunes Autochtones craignent même de ne pas avoir les moyens de se payer un logement, d'acheter une maison. Nous sommes inquiets de voir les prix quand nous allons au magasin; nous sommes inquiets quand nous voyons des emplois qui ne sont pas adaptés à notre culture ou ne tiennent pas compte des traumatismes; et nous sommes inquiets de voir que de nombreux systèmes perpétuent des préjugés.

Quand on regarde la situation et qu'on se demande comment notre stratégie cherche à soutenir les jeunes Autochtones, sur quoi une stratégie nationale pourrait se concentrer, l'idée, ce n'est pas seulement de voir à ce que les indicateurs fassent en sorte que nous ayons des chances égales, mais aussi de voir à ce que nous puissions gagner en autonomie et nous épouser grâce à cette initiative. C'est pourquoi je reviens toujours à la co-création, parce que nous avons des idées. Nous savons que vous avez des idées, mais c'est vraiment grâce à la collaboration qu'on peut arriver à quelque chose de bien. C'est ce qui renforce notre confiance envers notre système de gouvernement.

Qu'il s'agisse de la réduction des méfaits ou de l'accent mis sur les soins communautaires, la meilleure façon d'aborder les traumatismes intergénérationnels, c'est avec des liens intergénérationnels. Cela nous vient de notre culture, du temps que nous passons avec nos aînés, et d'espaces comme l'Assemblée des sept générations et l'Association nationale des centres d'amitié, où nous créons ce contexte de soins

youth feel empowered, seen and understand the policy and what guides this movement and guides this work.

When it comes down to it, I know the Sustainable Development Goals are always a great touchstone when seeking to support all people, but when we look at that and apply that lens specifically to this national strategy, I'm sure it will work wonders to guide our mandate and our structure.

**The Deputy Chair:** This brings us to the end of the first panel. I would like to thank our witnesses for being here today and for sharing their testimony.

For our next panel, we welcome, by video conference, from Campaign 2000, Leila Sarangi, National Director; from Easter Seals, Karen Moores, Consultant, Government Relations; and from Inclusion Canada, Krista Carr, Chief Executive Officer.

Thank you all for joining us today. You will each have five minutes for your opening statement, to be followed by questions from committee members.

**Leila Sarangi, National Director, Campaign 2000:** Honourable senators, it's a pleasure to be here, and what a privilege to be able to listen to the first panel.

I'm calling in from Treaty 13. Thank you for the opportunity to speak to Bill S-212, of which we are in strong favour. We believe that this bill and the strategy it will deliver are long overdue.

In 1989, Parliament unanimously resolved to end child poverty by the year 2000, but this promise lacked a strategy, a plan and the necessary investments to make that vision a reality. Because of that, today, 25 years past the goal, we find ourselves in a very troubling place. Since 2020, the rates of poverty for children under 18 have more than doubled, according to Canada's official poverty measure. According to our own research, 1.4 million children lived in poverty in 2023. That's only 118,000 children fewer than in 1989, the year the promise was made. This is an unacceptable rate of progress.

In Canada, discrimination, systemic marginalization and regressive policies mean that children from diverse groups face disproportionately higher rates of poverty, including Indigenous, racialized, newly arrived and gender-diverse children and youth, those with disabilities, and those who live in lone mother-led families, among others. Childhood poverty is a serious violation

communautaires, où nous nous réunissons. Nous voulons que les jeunes de tous les secteurs puissent se rassembler. Nous voyons ce qui se passe quand les jeunes se sentent vus et habilités, quand ils comprennent les politiques et ce qui guide ce mouvement et ce travail.

En fin de compte, je sais que les objectifs de développement durable sont toujours un excellent repère quand on cherche à soutenir tout le monde. Si on applique ce filtre à cette stratégie nationale, je suis certaine que cela orientera à merveille notre mandat et notre structure.

**La vice-présidente :** Cela nous amène à la fin du premier groupe de témoins. Je tiens à remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui pour nous faire part de leurs témoignages.

Pour notre prochain groupe, nous accueillons, par vidéoconférence, Leila Sarangi, directrice nationale de Campagne 2000; Karen Moores, consultante, Relations gouvernementales, aux Timbres de Pâques; et Krista Carr, cheffe de la direction à Inclusion Canada.

Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous disposerez chacune de cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Viendront ensuite les questions des membres du comité.

**Leila Sarangi, directrice nationale, Campagne 2000 :** Honorables sénateurs, c'est un plaisir d'être ici, et c'était un merveilleux privilège de pouvoir écouter le premier groupe.

Je participe à la rencontre depuis les terres du Traité n° 13. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi S-212, que nous appuyons fermement. Nous croyons que ce projet de loi et la stratégie qu'il permettra de mettre en place ont déjà trop tardé.

En 1989, le Parlement a adopté à l'unanimité une résolution qui visait à mettre fin à la pauvreté des enfants avant l'an 2000, mais cette promesse n'était pas accompagnée de la stratégie, du plan et des investissements qui auraient été nécessaires à sa réalisation. Résultat : aujourd'hui, 25 ans après l'an 2000, nous nous trouvons dans une situation très préoccupante. Depuis 2020, le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans a plus que doublé, selon l'évaluation officielle de la pauvreté au Canada. Selon nos propres recherches, 1,4 million d'enfants vivaient dans la pauvreté en 2023. C'est seulement 118 000 enfants de moins qu'en 1989, l'année où la promesse a été faite. Ce manque de progrès est inacceptable.

Au Canada, à cause de la discrimination, d'une marginalisation systémique et de politiques régressives, les enfants provenant de divers groupes connaissent un taux de pauvreté beaucoup plus élevé que les autres. C'est notamment le cas des Autochtones, des personnes racisées, des nouveaux arrivants, des enfants et des jeunes ayant différentes identités de

of a child's right to an adequate standard of living. It undermines all aspects of their well-being and sets them on a trajectory toward limited opportunities, chronic illness and intergenerational poverty.

The United Nations Committee on the Rights of the Child reviewed Canada's progress in 2022 and expressed deep concern about the discrimination faced by children from marginalized communities. They called for a national strategy that sets clear priorities, ambitious targets, including elimination of poverty, and mechanisms for implementation, monitoring and evaluation.

This bill offers us a generational opportunity to do better. It mandates the development of a comprehensive national strategy to support the well-being, rights and development of children and youth across the country, elevating them on the federal agenda and recognizing children and youth as stakeholders in shaping their own futures.

We have several specific recommendations to strengthen the bill.

We would recommend adding to the sixth paragraph in the preamble the inclusion of family type. Children in lone mother-led families face some of the highest poverty rates in the country, while those in kinship, customary or informal care arrangements — in foster care or young people without family or caregivers — face incredible barriers in accessing income and other supports.

In clause 4, we have a few recommendations.

In 4(2)(a), identifying objectives, we would recommend including the principle “to leave no child behind,” which is the principle that makes actionable the universal promise of human rights.

In 4(2)(c) and (d) regarding evidence-based assessments and planning to meet unmet objectives, these must be based on both robust disaggregated data and the ongoing input — and we earlier just heard about co-creation — of diverse young people themselves. It is imperative that they be a part of the ongoing implementation and monitoring of the strategy which would help to further embed child sensitive and rights-based governance processes.

genre, des personnes handicapées et de celles qui vivent dans une famille monoparentale dirigée par une femme. La pauvreté chez les enfants est une violation grave du droit de l'enfant à un niveau de vie adéquat. Cela nuit à tous les aspects du bien-être des enfants, qui risquent ensuite d'être aux prises avec des possibilités limitées, des maladies chroniques et une pauvreté intergénérationnelle.

En 2022, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a examiné les progrès réalisés par le Canada. Il s'est dit très inquiet de la discrimination dont sont victimes les enfants des communautés marginalisées. Il a réclamé une stratégie nationale qui établirait des priorités claires, des cibles ambitieuses — y compris l'élimination de la pauvreté —, et des mécanismes de mise en œuvre, de surveillance et d'évaluation.

Ce projet de loi nous offre l'occasion historique de faire mieux. Il prévoit l'élaboration d'une stratégie nationale complète pour soutenir le bien-être, les droits et le développement des enfants et des jeunes de partout au pays. Grâce au projet de loi, ces enjeux prennent une importance accrue dans le programme fédéral. Il reconnaît que les enfants et les jeunes sont des parties prenantes, qui façonnent leur propre avenir.

Nous avons plusieurs recommandations qui visent à renforcer le projet de loi.

Nous recommandons l'ajout, au sixième paragraphe du préambule, du type de famille. Les enfants qui vivent dans une famille monoparentale dirigée par une mère connaissent les taux de pauvreté les plus élevés au pays, tandis que ceux qui font partie d'ententes de soins informelles ou axées sur la parenté ou la coutume — par exemple des jeunes en famille d'accueil ou qui n'ont pas de famille ni d'aidants naturels — se butent à des obstacles incroyables quand ils cherchent à obtenir un revenu et d'autres mesures de soutien.

Nous avons aussi quelques recommandations au sujet de l'article 4.

À l'alinéa 4(2)a, qui détaille des objectifs, nous recommandons d'inclure le principe selon lequel aucun enfant ne doit être laissé pour compte, grâce auquel la promesse universelle des droits de la personne peut se traduire en actes.

Pour les alinéas 4(2)c) et d), qui parlent de prévoir une évaluation fondée sur des données probantes et d'établir un plan pour atteindre les objectifs non atteints, on doit se fonder sur de solides données désagrégées et — quelqu'un vient tout juste de parler de co-création — sur les commentaires constants d'une diversité de jeunes. Il est impératif qu'ils participent à la mise en œuvre continue et à la surveillance de la stratégie. Ainsi, on intégrerait davantage de processus de gouvernance fondés sur les droits, qui tiennent compte des enfants.

Under 4(2)(f)(iv), we would recommend changing the language from “consideration of complaints” from children and youths to “investigating complaints” so that there is stronger accountability when rights are violated, similar to what we see in the National Housing Strategy Act.

Under 4(3) regarding consultations, we would like to add families and caregivers as relevant stakeholder groups to consult with as childhood poverty is a symptom of family poverty.

Lastly, accountability should not be to one minister but under the purview of an all-party committee. Under reporting requirements, we would like to see more frequent progress reporting, every one to two years, with reports made widely available and accessible to the public and, in particular, to young people.

We appreciate this committee’s thoughtful consideration of this bill and encourage its swift passing. Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

**Karen Moores, Consultant, Government Relations, Easter Seals:** Good evening, senators, staff and colleagues observing today. My name is Karen Moores. I am here on behalf of my long-time client Easter Seals Canada.

I want to take a moment and applaud Senator Moodie and her team, as well as each of you involved in the process and colleagues presenting here today, for this important dialogue and the ongoing actions.

Before I jump into my remarks, the wonderful part of these committees is we get to hear witnesses before us and realize how much with which we agree. So indeed, Leila, I agree with your comments just now and, of course, your modifications to the legislation.

Easter Seals is my client, but the work they do Canada-wide is near and dear to my heart and mind.

I join you today from my home in St. John’s in Newfoundland and Labrador where I work remotely with clients across the country, and I acknowledge with great respect the diverse histories and cultures of the Beothuk, the Mi’kmaq, the Innu and Inuit of this province and acknowledge the lands on which my home city is located are in the traditional territories of diverse

Pour ce qui est du sous-alinéa 4(2)f(iv), nous recommandons de modifier le libellé « examen de plaintes » d’enfants ou de jeunes pour parler plutôt de « faire enquête sur les plaintes », afin de renforcer la reddition de comptes lorsque des droits sont violés, comme la prévoit la Loi sur la stratégie nationale sur le logement.

En ce qui concerne l’article 4(3), qui porte sur les consultations, nous souhaitons que les familles et les aidants soient ajoutés aux groupes d’intervenants qui doivent être consultés, puisque la pauvreté chez les enfants est un symptôme de la pauvreté des familles.

Enfin, la reddition de comptes ne devrait pas relever d’un ministre, mais plutôt d’un comité multipartite. Quant aux exigences pour la production de rapports, nous aimerions que les progrès fassent l’objet de rapports plus fréquents, publiés chaque année ou tous les deux ans. Nous souhaitons aussi que les rapports soient largement diffusés et qu’ils soient accessibles à la population et, plus particulièrement, aux jeunes.

Nous sommes reconnaissants au comité d’étudier attentivement ce projet de loi et nous sommes en faveur de son adoption rapide. Je vous remercie.

**La vice-présidente :** Merci beaucoup.

**Karen Moores, consultante, Relations gouvernementales, Timbres de Pâques :** Bonsoir, chers sénateurs, chers membres du personnel et chers collègues qui regardent la séance d’aujourd’hui. Je m’appelle Karen Moores et je suis ici au nom de mon client de longue date, Timbres de Pâques du Canada.

Je tiens à prendre un moment pour féliciter la sénatrice Moodie et son équipe, ceux d’entre vous qui participent au processus, ainsi que les collègues qui sont ici aujourd’hui. Je vous félicite de cet important dialogue et des actions en cours.

Avant d’entrer dans le vif de mon intervention, je souligne que ces comités ont ceci de fantastique qu’ils nous donnent la chance d’entendre les témoins qui nous précèdent et de constater à quel point nous sommes d’accord. Bref, madame Sarangi, je suis d’accord avec les observations que vous venez de présenter et, bien sûr, avec les modifications que vous proposez d’apporter au projet de loi.

L’organisme les Timbres de Pâques est mon client, mais le travail qu’il accomplit partout au pays me tient à cœur.

Je me joins à vous aujourd’hui depuis St. John’s, Terre-Neuve-et-Labrador, où je vis et d’où je travaille à distance avec des clients de partout au pays. Je reconnaiss avec beaucoup de respect la diversité des cultures et des histoires des Béothuks, des Mi’kmaqs, des Innus et des Inuits de cette province, et je reconnaiss que la ville où j’habite se trouve sur les territoires

Indigenous groups. We commit to doing more for reconciliation every year in every way that we can as a team.

A little bit about Easter Seals Canada: We are Canada's largest charity for persons with disabilities in terms of scope and whom we serve. We are 100 years old. We operate in all parts of the country through our provincial partners but also through our Access 2 Card program. Many of you have heard about this if you've attended our events, and essentially it's a card that gives access to a caregiver or a loved one to attend a recreational or cultural venue with you. We are talking about a child and youth strategy for the country. Access to off-device time, recreation and culture is so important, and our Access 2 Card program provides that. It's been tremendously successful in community linkages.

The future of our country of children and youth is of particular importance to Easter Seals Canada and our provincial members from coast to coast to coast. As we know, our children and youth become adults who participate in our economy, our communities, our programs and also become the seniors that we advocate for. Smart, strong foundations matter in the type of advocacy we need to do later in life, to my very wise colleague's earlier comments.

We support this legislation and have supported it from day one but want, like our colleagues, to encourage all of you to think about the unique landscape that Canadians living with a disability face, particularly children and youth. As you fine tune this legislation, as you move forward, and in the work that goes ahead when this does pass, we would like to point out the significant impact today's economic and geopolitical climate has had and continues to have on all persons living with disabilities in our country: an economic crisis, a cost-of-living crisis, the state of our health care system, the inequities between different regions, and not just housing affordability but housing availability. Then we have tariffs and trade and what that does to medications and goods and what it ultimately could do in the longer term. As you consider your strategy, we strongly urge you to consider the geopolitics of the day, how it impacts all persons living with a disability — children, youth and their families — and we would argue that persons with disabilities are impacted in multiple ways at a time when they need support, smart policy, and rapid and safe decision making.

traditionnels de divers groupes autochtones. En tant qu'équipe, nous sommes résolus à en faire plus pour la réconciliation chaque année, de toutes les façons possibles.

Quelques mots à propos de Timbres de Pâques du Canada... Il s'agit du plus grand organisme de bienfaisance pour les personnes handicapées du fait de sa portée et des personnes qu'il dessert. Il a été fondé il y a 100 ans. Nous sommes actifs dans toutes les régions du pays par l'entremise de nos partenaires provinciaux et grâce à notre carte Accès 2. Ceux d'entre vous qui ont assisté à des événements que nous organisons en ont déjà entendu parler. Il s'agit, essentiellement, d'une carte qui permet à un parent ou à un proche d'avoir accès à un lieu récréatif ou culturel pour accompagner une personne. Nous parlons aujourd'hui d'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes. Il est vraiment important d'avoir accès à des activités culturelles et récréatives loin des écrans, et c'est ce qu'offre notre carte Accès 2. Ce programme donne d'excellents résultats et crée des liens dans les communautés.

L'avenir des enfants et des jeunes du pays revêt une importance particulière pour Timbres de Pâques du Canada et ses membres provinciaux d'un bout à l'autre du pays. Comme on le sait, les enfants et les jeunes deviennent des adultes qui participent à l'économie, à nos collectivités et à nos programmes, avant de devenir des aînés dont nous défendons les droits. Il est important d'établir des bases solides et avisées, qui nous aideront ensuite à accomplir le travail de défense des droits dont les gens ont besoin quand ils prennent de l'âge, pour faire référence aux observations très judicieuses de ma collègue.

Nous appuyons ce projet de loi et ce, depuis le début. Comme nos collègues, nous souhaitons encourager tous les sénateurs à réfléchir au contexte particulier dans lequel évoluent les Canadiens vivant avec un handicap, surtout les enfants et les jeunes. Alors que vous peaufinerez ce projet de loi et que vous poursuivrez votre travail quand il aura été adopté, nous tenons à souligner l'impact considérable qu'a le climat économique et géopolitique actuel sur toutes les personnes vivant avec un handicap dans notre pays. Pensez à la crise économique, à la crise du coût de la vie, à l'état du système de soins de santé, aux inégalités qui existent entre les régions, et non seulement à l'abordabilité des logements, mais aussi à leur disponibilité. À cela s'ajoutent, bien sûr, les droits de douane et l'effet qu'ils ont sur les médicaments et les marchandises, sans oublier les conséquences qu'ils pourraient avoir à long terme. Pendant que vous travaillez à votre stratégie, nous vous exhortons à tenir compte de la situation géopolitique actuelle et de l'incidence qu'elle a sur toutes les personnes qui vivent avec un handicap — les enfants, les jeunes et leur famille. Selon nous, les personnes handicapées sont touchées de multiples façons et elles ont besoin de soutien, de politiques avisées, et d'une prise de décisions rapide et sûre.

My statement today focuses on four key areas that we need to consider as we consider a national strategy for children and youth. What are the cornerstone positives? What moves us forward as a country?

I was encouraged as I heard one of the witnesses say they started their career participating in an organization and ultimately moved to work there. We see camp as an historic investment. Our province members operate some of the only fully accessible camps in their home regions, and in some provinces the only accessible camp in that province. As part of any strategy, we recommend —

**The Deputy Chair:** Ms. Moores, I'm very sorry. Your five minutes and a little bit more is up. You mentioned you have four recommendations. Are you able to list them off one, two, three, four?

**Ms. Moores:** Absolutely, and thank you.

Consider the builders, the importance of programs, community programming, initiatives like camps that provide positive experiences in a very rocky world, to ensure any refinements to this legislation and the work you do in the days and weeks ahead really thinks about the economic and social collision that we are facing. Lastly, as you work with your provincial colleagues on health care, given it's a federal-provincial responsibility, we encourage you to consider the foundation that health comes into this equation. Last, just ensuring all consultations as part of reporting and data development are truly accessible in every sense of the word as you navigate rural, remote, urban and suburban Canada. Thank you so much.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

**Krista Carr, Chief Executive Officer, Inclusion Canada:** Madam Chair and senators. I am joining you today from the ancestral and unceded territory of the Wolastoqiyik people.

Bill S-212 is very important legislation. A national strategy for children and youth is long overdue, and we are supportive of it. But I must be candid: As currently drafted, this bill risks leaving children with disabilities behind.

Inclusion Canada was founded over 60 years ago by parents who demanded their children with intellectual disabilities be educated in their neighbourhood schools. They were told no, and they organized. Today, we are a national federation of 13 provincial/territorial associations, supporting children and

Ma déclaration met l'accent sur quatre domaines clés dont nous devons tenir compte pendant nos réflexions sur une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes. Quels sont les piliers positifs? Qu'est-ce qui nous fait avancer en tant que pays?

J'ai trouvé très encourageant d'entendre l'un des témoins raconter avoir commencé sa carrière dans une organisation avant de venir travailler ici. Nous considérons les camps comme des investissements historiques. Nos membres provinciaux exploitent une partie des camps pleinement accessibles de leur région respective et, dans certaines provinces, ils exploitent le seul camp accessible de la province. Dans le cadre de toute stratégie, nous recommandons...

**La vice-présidente :** Madame Moores, je suis désolée. Vos cinq minutes sont écoulées et nous les avons même un peu dépassées. Vous avez dit avoir quatre recommandations. Pourriez-vous les énumérer rapidement?

**Mme Moores :** Bien sûr.

Pour garantir que les améliorations que vous pourriez apporter au projet de loi et le travail que vous accomplirez dans les jours et les semaines à venir tiennent vraiment compte de la collision économique et sociale à laquelle nous sommes confrontés, pensez aux constructeurs, à l'importance des programmes, aux programmes communautaires, aux initiatives telles que les camps, qui permettent de vivre des expériences positives dans un monde très houleux. Enfin, quand vous travaillez avec vos collègues provinciaux dans le domaine de la santé, puisque c'est une responsabilité fédérale-provinciale, nous vous encourageons à tenir compte du rôle fondamental que joue la santé dans cette équation. Finalement, il faut simplement veiller à ce que toutes les consultations concernant la production et la communication de données soient vraiment accessibles à tous les points de vue alors que vous parcourrez des régions rurales, éloignées et urbaines du Canada, ainsi que des banlieues. Merci beaucoup.

**La vice-présidente :** Je vous remercie.

**Krista Carr, cheffe de la direction, Inclusion Canada :** Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs, je me joins à vous aujourd'hui depuis le territoire ancestral et non cédé du peuple Wolastoqiyik.

Le projet de loi S-212 est une mesure législative d'une grande importance. Nous attendons depuis déjà trop longtemps l'adoption d'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes, et nous sommes en faveur de cette initiative. Je dois toutefois être franche. Dans sa forme actuelle, ce projet de loi risque de laisser de côté les enfants handicapés.

Inclusion Canada a été fondée il y a plus de 60 ans par des parents qui exigeaient que leurs enfants ayant une déficience intellectuelle fréquentent l'école de leur quartier. Comme ils essayaient des refus, ils se sont organisés. Aujourd'hui, Inclusion Canada est une fédération nationale qui regroupe 13 associations

adults with intellectual disabilities and their families from coast to coast.

Bill S-212 references the UN Convention on the Rights of the Child and the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. These are essential. But it is silent on the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities, the CRPD, which Canada ratified in 2010. Over 800,000 children in Canada have a disability that affects their daily life. That includes children with intellectual, physical and sensory disabilities, and children with mental health conditions, which the CRPD recognizes as psychosocial disabilities. If this committee is concerned about children's mental health, which we know it is, embedding the CRPD strengthens that commitment.

Earlier this year, the UN Committee on the Rights of Persons with Disabilities completed its review on Canada. The committee found that Canada's "... legal and institutional frameworks for children do not mainstream disability." The committee found that policies for children with disabilities do not adequately address the experiences of Indigenous children with disabilities or Black and racialized children with disabilities. You have heard from Indigenous youth organizations. These children with disabilities face even more compounded barriers.

The UN recommended that Canada, "Mainstream the rights of children with disabilities into all its laws, public policies, action plans and strategies . . ." They specifically named Bill C-35 as legislation requiring this. Bill S-212 is the same type of child-focused federal strategy, and this is your opportunity to respond.

I know Senator Petitclerc has asked witnesses how we can ensure this strategy is inclusive of children with disabilities. That is the right question. The pattern is clear: When we fail to explicitly name disability rights, children with disabilities always fall through the cracks. Inclusion is only a slogan when it is not explicitly defined, when it is not funded and when it is not grounded in enforceable rights.

Inclusion Canada, together with the Canada Research Chair in Childhood Disability and BC Complex Kids Society and our other partners recommend four amendments.

One, add a reference to the CRPD in the preamble.

provinciales et territoriales; nous soutenons les enfants et les adultes ayant une déficience intellectuelle et leur famille d'un océan à l'autre.

Le projet de loi S-212 fait référence à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui sont essentielles. Il ne mentionne toutefois pas la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, la CDPH, que le Canada a ratifiée en 2010. Plus de 800 000 enfants au Canada ont un handicap qui a des répercussions sur leur vie quotidienne. Cela comprend les enfants ayant une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle, ainsi que ceux qui ont des problèmes de santé mentale, que la CDPH reconnaît comme des handicaps psychosociaux. Si le comité se soucie de la santé mentale des enfants, et nous savons que c'est le cas, intégrer la CDPH au projet de loi renforcerait cet engagement.

Plus tôt cette année, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies a terminé son examen au sujet du Canada. Le comité a constaté qu'au Canada, les cadres juridiques et institutionnels concernant les enfants ne tiennent pas compte des personnes handicapées. Il a constaté que les politiques concernant les enfants ayant un handicap ne tiennent pas compte adéquatement de ce que vivent les enfants autochtones, noirs ou racisés qui ont un handicap. Des organisations de jeunes Autochtones vous ont fait part de leurs commentaires. Ces enfants handicapés sont aux prises avec une combinaison d'obstacles encore plus complexe.

Les Nations unies ont recommandé au Canada de « tenir compte des droits des enfants handicapés dans l'ensemble de ses lois, politiques publiques, plans d'action et stratégies » et a expressément mentionné le projet de loi C-35 dans ce contexte. Comme le projet de loi S-212 porte sur le même genre de stratégie fédérale axée sur les enfants, vous avez l'occasion de répondre à l'appel du comité.

Je sais que la sénatrice Petitclerc a demandé aux témoins comment nous pourrions faire en sorte que cette stratégie soit inclusive et tienne compte des enfants ayant un handicap. C'est la bonne question à se poser. La tendance est claire : quand on ne nomme pas explicitement les droits des personnes handicapées, les enfants handicapés sont toujours laissés pour compte. L'inclusion n'est qu'un slogan quand on ne la définit pas explicitement, quand aucun financement n'y est rattaché et quand elle n'est pas ancrée dans des droits exécutoires.

Inclusion Canada recommande quatre amendements, en collaboration avec la chaire de recherche du Canada sur les handicaps infantiles, la BC Complex Kids Society et ses autres partenaires.

Premièrement, nous recommandons d'ajouter dans le préambule une référence à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la CDPH.

Two, add the CRPD to clause 4(2)(a)(iii), alongside the other international instruments.

Three, amend clause 4(3) to require consultation with organizations serving children with disabilities and their families.

Four, require the minister to consider the most recent UN committee recommendations.

We have provided the clerk with the specific wording of these amendments.

Children with disabilities experience disproportionate rates of poverty, abuse and neglect. They are more likely to be removed from their families and more likely to be excluded from their schools and communities. These are not accidents; they are the results of policy choices. Bill S-212 is your chance to make a different choice.

Sixty years ago, parents founded our organization because they believed their children deserved to belong. Our vision remains the same: Every child in Canada, including every child with a disability, deserves to be seen, supported and included.

Tomorrow, when this committee proceeds to clause-by-clause, you have an opportunity to ensure children with disabilities are not, yet again, left out. Today is Human Rights Day. Failing to enshrine the protections of the CRPD within Bill S-212 is not merely an administrative oversight; it is a critical human rights issue. Ensuring the rights of children with disabilities are explicitly protected and promoted in national strategies is a fundamental step toward achieving true equity and inclusion. Senators, I urge you, take that step and adopt these four amendments.

Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you all for those opening remarks.

We will now proceed to question from committee members. For this panel, senators, you will have three minutes for your question, and we will only be able to do one round. The three minutes includes the question and the answer. Please indicate if your question is directed to a particular witness or all witnesses.

**Senator Hay:** Thank you to our witnesses for your very compelling testimony.

Deuxièmement, nous recommandons d'ajouter la CDPH au sous-alinéa 4(2)a)(iii), avec les autres instruments internationaux.

Troisièmement, nous recommandons de modifier le paragraphe 4(3) afin d'exiger qu'on consulte des organismes qui travaillent avec les enfants handicapés et leur famille.

Quatrièmement, nous recommandons d'obliger le ministre à tenir compte des recommandations les plus récentes du comité des Nations unies.

Nous avons fourni à la greffière le libellé précis de ces amendements.

Un nombre disproportionné d'enfants handicapés vivent dans la pauvreté et subissent des mauvais traitements et de la négligence. Ils sont plus susceptibles d'être retirés de leur famille et d'être exclus de leur école et de leur communauté. Cela n'arrive pas par accident : c'est le résultat de choix en matière de politique. Le projet de loi S-212 vous donne la chance de faire un choix différent.

Il y a 60 ans, des parents ont fondé notre organisme parce qu'ils étaient convaincus que leurs enfants méritaient d'avoir une place. Notre vision demeure la même : Tous les enfants au Canada, y compris tous les enfants ayant un handicap, méritent d'être vus, soutenus et inclus.

Demain, quand le comité procédera à l'étude article par article, vous pourrez faire en sorte que les enfants handicapés ne soient pas laissés pour compte une fois de plus. C'est aujourd'hui la Journée des droits de l'homme. Le fait de ne pas inscrire la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans le projet de loi S-212 n'est pas simplement un oubli administratif : il s'agit d'un enjeu crucial pour les droits de la personne. Pour atteindre une équité réelle et pour arriver à l'inclusion, il faut notamment s'assurer que les droits des enfants handicapés soient promus et protégés explicitement dans les stratégies nationales. Honorables sénateurs, je vous exhorte à agir en ce sens et à adopter ces quatre amendements.

Je vous remercie.

**La vice-présidente :** Je remercie tous les témoins d'avoir présenté leurs observations préliminaires.

Nous passons maintenant aux questions des membres du comité. Pour ce panel, chers sénateurs, vous disposerez de trois minutes pour votre question, et nous ne pourrons procéder qu'à une ronde de questions. Les trois minutes doivent comprendre la question et la réponse. Je vous prie de préciser si votre question s'adresse à un témoin en particulier ou à tous les témoins.

**La sénatrice Hay :** Je tiens à remercier les témoins d'avoir présenté des témoignages très convaincants.

Just as I'm thinking, there is no way we can categorize someone with disabilities, someone who is in poverty, someone who has mental health. It's all interconnected. I agree with you around vetting disability support. I agree with you.

What measures for success would you propose that would secure filling the gaps in this particular bill? What would success look like for you five years out? We'll start with Ms. Carr.

**Ms. Carr:** I'll take a stab at it. Thank you very much for the question, senator.

I would say that, first of all, collecting data on disability and how they're affected by this particular strategy, and then we know whether or not children with disabilities are being positively affected by the strategy as implemented going forward, would be something that's really important. I really do believe that if you enshrine the CRPD, it does require governments as they implement these types of strategies to consider children with disabilities. Our experience has been that when it is not explicitly stated, when it just says "all children," then children with disabilities are never considered. Those are two things. I would also say when you talk about consulting with organizations that talk about children and youth, my experience is those situations is that organizations representing children and youth with disabilities are often not called to the table in those scenarios. We're talking about a particular group of children who are more vulnerable, and if they face intersecting forms of marginalization such as Indigeneity, they're racialized, it's just compounded. I'll stop there.

**Senator Hay:** Anything to add from the other witnesses?

**Ms. Sarangi:** I will add the idea of co-creation. People's voices, stories, the qualitative piece — that is as important as any kind of statistical data that we're collecting, and that will ensure we are valuing their real lived experiences equal in any process.

**Senator McPhedran:** Welcome and thank you to all of our witnesses.

I am really intrigued by the reference that you made, Krista Carr, about the preamble and specific reference to the Convention on the Rights of Persons with Disabilities. Can you say a little bit more to us about how you would see the insertion of that? I mean, we're on the eve of going through this bill for the final time, so I'm going to assume, knowing your work, that you have a pretty clear idea of where you think this should go.

Comme je le pensais, nous ne pouvons pas classer les gens dans des catégories selon qu'ils ont un handicap, qu'ils vivent dans la pauvreté ou qu'ils ont des problèmes de santé mentale. Tout est interrelié. Je suis d'accord avec vous au sujet de l'approbation des services de soutien aux personnes handicapées. Je suis d'accord avec vous.

Selon vous, quels indicateurs de réussite nous permettraient de combler les lacunes de ce projet de loi? Qu'est-ce que vous pourriez considérer comme une réussite dans cinq ans? Commençons par Mme Carr.

**Mme Carr :** Je vais tenter de répondre. Merci beaucoup de votre question, sénatrice.

Premièrement, je dirais qu'il est vraiment important de recueillir des données sur les handicaps et sur la façon dont ils sont touchés par cette stratégie, ce qui permettra de voir, ensuite, si la stratégie a des effets positifs pour les enfants handicapés. Je crois vraiment que, quand on inscrit la CDPH dans la loi, les gouvernements doivent tenir compte des enfants handicapés quand ils mettent en œuvre des stratégies comme celle dont nous discutons actuellement. D'après notre expérience, quand on dit seulement « tous les enfants » sans être plus explicite, les enfants handicapés ne sont jamais pris en compte. Voilà deux éléments que je mentionnerais. Je dirais aussi que, lorsqu'il est question de consulter des organismes qui parlent des enfants et des jeunes, ceux qui représentent les enfants et les jeunes ayant un handicap sont souvent oubliés. Il s'agit pourtant d'un groupe d'enfants qui sont particulièrement vulnérables et dont la situation se complique encore s'ils cumulent d'autres facteurs de marginalisation, par exemple s'ils sont Autochtones ou racisés. Je vais en rester là.

**La sénatrice Hay :** D'autres témoins auraient-ils quelque chose à ajouter?

**Mme Sarangi :** J'ajouterais la co-création. La voix des gens, les récits, la partie qualitative sont aussi importants que les diverses données statistiques qui sont recueillies. Ils garantissent qu'on accorde autant de valeur à l'expérience vécue des gens dans tous les processus.

**La sénatrice McPhedran :** Je souhaite la bienvenue à tous les témoins et je les remercie.

Je suis vraiment intriguée par ce que vous avez dit, Krista Carr, à propos du préambule et d'une référence à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont vous voudriez qu'elle soit insérée? Je veux dire que nous sommes à la veille de la dernière lecture de ce projet de loi, je suppose donc, connaissant votre travail, que vous avez une idée assez claire de la tournure que ça devrait prendre.

**Ms. Carr:** I think the insertion in the preamble, as we have the UN Convention on the Rights of the Child and the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, it just helps to elevate the fact that this strategy also needs to include voices and experiences, and it needs to be intentional around what it does for children with disabilities.

If we look at what happened with Bill C-35, you will see that the Senate — which we much appreciate — did add an observation around the fact that the CRPD should be acknowledged, but it wasn't actually in the bill. The Auditor General has just reported that the Canada Early Learning and Child Care program, which was that bill, failed to mainstream disability, and the AG found that provinces are not even required to report on how many children with disabilities are accessing childcare spaces and we don't know if inclusion is happening, et cetera.

I think it is critically important. There are a lot of children with disabilities. Again, I want to repeat, our experience is that we are included in the “all” or in the “GBA Plus,” but we actually never are. Those voices and experiences and children with disabilities, if they are not intentionally included from the outset, they are forgotten about. I'm sure it isn't intentional — I want to believe it isn't intentional — but it does happen. Thank you for the question.

**Senator McPhedran:** Thank you.

**Senator Moodie:** My question is for Ms. Sarangi. When thinking about the area that you are passionate about, childhood poverty, this bill calls for the government to identify a series of outcomes and quantifiable indicators that would, if met, meet the government's objectives. I know that in this space, many of us have concerns about the traditional measures of poverty. Can you help me understand what you feel would be the most appropriate measures of poverty that the government should consider using here?

**Ms. Sarangi:** Thank you very much for the question.

There is a value to some of the traditional measures.

I would just like to add on to Krista's comments that, currently, we don't collect data for the number of children with disabilities living in poverty, and that's a serious gap in our data collection.

However, we did do a three-year, community-based project. We went to communities across the provinces and territories and spoke to people living in poverty, adults and young people, about their vision for a poverty-free community. The goal was to distill

**Mme Carr :** Je pense que l'insertion dans le préambule, aux côtés de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, contribue à mettre en évidence le fait que cette stratégie doit également inclure des voix et des expériences, et elle doit être conçue en tenant compte de ce qu'elle apporte aux enfants handicapés.

Si on examine ce qui s'est passé avec le projet de loi C-35, on remarque que le Sénat — et nous l'en remercions — a fait ajouter une observation sur le fait que la Convention relative aux droits des personnes handicapées devrait être reconnue, mais ce n'était pas dans le projet de loi. La vérificatrice générale vient de signaler que le programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Canada, créé par le projet de loi, n'a pas intégré pleinement la dimension du handicap, et elle a constaté, entre autres, que les provinces ne sont même pas tenues de rendre compte du nombre d'enfants handicapés qui ont accès à des places en garderie et qu'on ne sait pas si l'inclusion a lieu.

Je pense que c'est d'une importance capitale. Il y a beaucoup d'enfants handicapés. Encore une fois, je tiens à le répéter, d'après notre expérience, nous sommes inclus dans les catégories « tous » ou « analyse comparative entre les sexes plus », mais, en réalité, nous ne le sommes jamais. Ces voix et expériences, et les enfants handicapés, s'ils ne sont pas délibérément inclus dès le départ, ils sont oubliés. Je suis sûre que ce n'est pas intentionnel — je veux le croire —, mais c'est la réalité. Je vous remercie de votre question.

**La sénatrice McPhedran :** Je vous remercie.

**La sénatrice Moodie :** Ma question s'adresse à Mme Sarangi. Quand on pense au sujet qui vous tient à cœur, la pauvreté des enfants, ce projet de loi demande au gouvernement d'énumérer une série de résultats attendus et d'indicateurs quantifiables dont l'atteinte démontrerait celle des objectifs du gouvernement du Canada. Je sais que, dans ce domaine, bon nombre d'entre nous ont des préoccupations à propos des indicateurs traditionnels pour mesurer la pauvreté. Pouvez-vous m'aider à comprendre quels seraient, selon vous, les indicateurs les plus appropriés que le gouvernement devrait envisager dans ce contexte pour mesurer la pauvreté?

**Mme Sarangi :** Je vous remercie de votre question.

Certains des indicateurs traditionnels ont leur intérêt.

Je voudrais simplement ajouter quelque chose à ce que Mme Carr a dit. Actuellement, nous ne recueillons pas de données sur le nombre d'enfants handicapés qui vivent dans la pauvreté, et c'est une grave lacune dans la collecte de données.

Cependant, nous avons réalisé un projet communautaire de trois ans. Nous sommes allés dans les collectivités, dans les provinces et les territoires, et nous avons parlé à des gens qui vivent dans la pauvreté, à des adultes et à des jeunes, de leur

from their visions indicators to measure their vision of what their communities would look like if poverty didn't exist — indicators like material deprivation, adequate housing, food security and access to childcare. Those were all there.

What we heard strongly, and it didn't matter where we were or which communities, whether we were talking to people who don't have immigration status, are working and don't speak English in the Downtown Eastside, to youth who aged out of care in downtown Winnipeg, to people in very remote places in Nunavut, we were hearing very loudly that access to justice, being free from discrimination, the idea of community and community building, community spaces and experiencing joy are very important to them. We have developed an indicator framework based on measuring no poverty, which I can submit to this committee via the clerk. That is the framework we developed out of this project. Things like joy and freedom from discrimination are as important indicators as adequate housing, adequate shelter and adequate food security. It is really important to take those voices and translate them into these measurable indicators. We also have data to measure advancement toward those indicators in the framework.

**Senator Moodie:** Thank you.

**Senator Petitclerc:** Thank you to our witnesses for your voices.

Ms. Carr, it feels like déjà vu because we've had these conversations so many times. I want to put it on the record because we've had these questions and these answers before, and they are so important. The more we voice them, and sometimes amend them, at one point, it will become, I hope, automatic. We are not there yet, so thank you for maintaining your voices.

I want to ask a question of Ms. Moores. When I think about children and youth with disabilities — and thank you, Senator Moodie, for this legislation — we want to lift children out of poverty. I think we also want children not only to survive but to thrive. When it comes to children with disabilities, there are some very specific and unique barriers, and some of them are physical. We cannot have one recipe that will fit all. I am thinking about — because I know the work you do — access to recreation and access to camps. Those are important. How important is it that this strategy really has a lens on the very unique and specific needs and barriers — sometimes physical barriers — for children with disabilities and that we take that into consideration at every step?

vision pour une collectivité sans pauvreté. L'objectif était de dégager de leur vision des indicateurs pour mesurer leur image de ce que serait leur collectivité si la pauvreté n'existe pas, des indicateurs comme les difficultés matérielles, le logement adéquat, la sécurité alimentaire et l'accès à des services de garde. Ils étaient tous là.

Ce qu'on nous a dit nettement, peu importe où nous étions, dans quelle collectivité, qu'il s'agisse d'immigrants sans statut qui travaillent et qui ne parlent pas anglais à Downtown Eastside, de jeunes qui, en raison de leur âge, sont sortis du système de protection de l'enfance au centre-ville de Winnipeg ou de gens qui vivent dans des régions très éloignées au Nunavut, on nous a dit haut et fort que l'accès à la justice, l'absence de discrimination, l'idée de communauté et le sentiment d'appartenance à la communauté, les espaces communautaires et le fait de ressentir de la joie ont beaucoup d'importance. Nous avons élaboré un cadre d'indicateurs fondé sur la mesure de l'absence de pauvreté, que je peux le soumettre au comité par l'intermédiaire de la greffière. C'est le cadre que nous avons élaboré à partir de ce projet. Des choses comme la joie et l'absence de discrimination sont des indicateurs aussi importants qu'un logement adéquat, un refuge adéquat et la sécurité alimentaire. Il est vraiment important d'écouter ces voix et de traduire ce qu'elles disent en indicateurs mesurables. Dans le cadre, nous avons aussi des données qui permettent de mesurer les progrès réalisés par rapport à ces indicateurs.

**La sénatrice Moodie :** Je vous remercie.

**La sénatrice Petitclerc :** Je tiens à remercier les témoins pour leur témoignage.

Madame Carr, j'ai une impression de déjà vu parce que nous avons eu ces discussions à maintes reprises. Je tiens à le dire, parce que nous avons déjà posé ces questions et reçu ces réponses avant, et qu'elles sont extrêmement importantes. À force de les formuler et, parfois, de les modifier, j'espère que ça deviendra un jour un automatisme. Nous n'en sommes pas encore là. Je vous remercie donc de continuer à témoigner.

Je veux poser une question à Mme Moores. Quand je pense aux enfants et aux jeunes qui ont un handicap — et je vous remercie, sénatrice Moodie, pour ce projet de loi —, nous voulons sortir les enfants de la pauvreté. Je pense que nous voulons également que les enfants non seulement survivent, mais qu'ils s'épanouissent. En ce qui concerne les enfants qui ont un handicap, il y a des obstacles particuliers et distincts, et certains d'entre eux sont physiques. Nous ne pouvons pas avoir une recette qui convient à tout le monde. Je pense, parce que je connais votre travail, à l'accès aux loisirs et à l'accès aux camps. C'est important. À quel point est-il important que cette stratégie s'attache vraiment à mettre en lumière les besoins et les obstacles particuliers et distincts, parfois les obstacles physiques, que les enfants handicapés rencontrent, et que nous en tenions compte de bout en bout?

**Ms. Moores:** I would say it is absolutely essential. I would also add that, as you said, that it varies from person to person, from family to family, and from health care need to health care need, in different parts of the country. I would say that's a very important place to frame as you do this work. Some of the best people who answer those questions as you do this strategy are the people who lead Easter Seals Canada programs in different part of the country, such as front-line staff. One of the interesting data points for me as you do this work is what people share in terms of demand, not just from our programs at Easter Seals Canada but other community programs. Another witness spoke about joy and you spoke about the need to thrive. Those are really important metrics for us as well in watching this strategy. How do we help people thrive and how do we bring day-to-day joy as we go through the process? It is absolutely critical with all those layers.

**Mme Moores :** Je dirais que c'est absolument essentiel. J'ajouterais également, comme vous l'avez dit, que cela varie d'une personne à l'autre, d'une famille à l'autre et selon les besoins en matière de soins de santé, et dans les différentes régions du pays. Je dirais que c'est un élément très important à prendre en compte en faisant ce travail. Certaines des personnes les mieux placées pour répondre à ces questions dans le cadre de cette stratégie sont celles qui dirigent les programmes de Timbres de Pâques Canada dans les différentes régions du pays, comme le personnel de première ligne. Un des points de données intéressants pour moi dans le contexte de ce travail, c'est ce que les gens disent en ce qui concerne la demande, non seulement pour nos programmes à Timbres de Pâques Canada, mais aussi pour d'autres programmes communautaires. Une autre témoin a parlé de la joie et vous avez parlé du besoin d'épanouissement. Ce sont des indicateurs très importants pour nous, en ce qui concerne cette stratégie. Comment pouvons-nous aider les gens à s'épanouir et comment apportons-nous de la joie au quotidien dans ce processus? C'est absolument essentiel, dans toutes ces dimensions.

**Senator Petitclerc:** Thank you.

**Senator Senior:** Thank you to all of our witnesses.

Ms. Sarangi, my question is for you. This week in the Senate, the Human Rights Committee that a couple of us sit on released a report about what happens to young people who age out of care, and there are a lot of parallels here. One of the recommendations I'm recalling now is about a national summit that will hopefully lead to a national action plan. Part of the problem is, of course, the jurisdictional issue, the provincial/territorial issue. How do you see that in any way dovetailing with concerns around poverty that you talked about so clearly? Do you see an opportunity there?

**La sénatrice Petitclerc :** Je vous remercie.

**La sénatrice Senior :** Je remercie toutes les témoins.

Madame Sarangi, ma question s'adresse à vous. Cette semaine, au Sénat, le Comité des droits de la personne, où nous sommes deux ou trois à siéger, a publié un rapport sur ce qui arrive aux jeunes qui, en raison de leur âge, sortent du système de protection de l'enfance, et il y a beaucoup de parallèles. Une des recommandations dont je me souviens maintenant concerne l'organisation d'un sommet national qui déboucherait, espérons-le, sur l'élaboration d'un plan d'action national. Le problème est en partie lié, bien sûr, à la question du champ de compétence, des compétences provinciales et territoriales. D'après vous, comment cela s'articule-t-il avec les préoccupations au sujet de la pauvreté que vous avez évoquées si clairement? Pensez-vous qu'il y a là une occasion à saisir?

**Mme Sarangi :** Je vous remercie d'avoir posé cette excellente question et d'avoir publié ce rapport très important, parce qu'il s'agit d'un autre groupe de personnes souvent oubliées et abandonnées à leur sort. Il est vraiment important qu'elles aussi soient mises en avant.

Il faut que tous les ordres de gouvernement s'y mettent. Quand il y a une volonté, ou une crise, on peut le faire. Pendant la pandémie de COVID-19, on a vu la plupart du temps les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral avancer dans la même direction pour soutenir les gens.

Je vais aborder la question sous l'angle de la pauvreté en particulier, parce que c'est ce que je connais, mais on sait que le gouvernement fédéral a un pouvoir qui pourrait être mieux exploité. Par exemple, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux est un transfert de fonds en bloc accordé aux provinces et aux territoires pour financer certains

**Ms. Sarangi:** Thank you for that excellent question and for releasing that very important report because this is another group of people that are often forgotten and left behind. That they are being elevated as well is really important.

It does take all levels of government. When there is a will, or a crisis, it can be done. During COVID-19, we saw provinces, territories and the federal government moving in the same direction to support people for the most part.

I will speak specifically from a poverty perspective because that's what I know, but we know that there is some power that the federal government has that could be leveraged better. For example, the Canada Social Transfer is a block transfer of funds that goes to the provinces and territories to pay for certain programs like social assistance, as well as some childcare and

post-secondary education, but there are no conditions attached to it. It is money that the federal government gives to those provinces and territories, it increases by 3% each year, and there are no conditions. It is part of the reason why we have such inadequate income support programs, I think, at the level of the provinces and territories. If the federal government used their power to tie conditions to those kinds of agreements, we could get to a better place. We could negotiate better with the provinces and territories, looking at the goals that we want to collectively achieve. Some of our recommendations include specifically asking the provinces and territories to report back on how they use federal funding to advance human rights for people in the provinces and territories because it is a responsibility of all jurisdictions to advance our human rights.

**Senator Senior:** Thank you very much.

**Senator Boudreau:** Thank you to all the witnesses. I want to join my colleagues in thanking you all for your strong testimonies.

I have to call out my fellow New Brunswicker, Krista Carr, in particular. It's always nice to see a New Brunswicker present in one of these committees, and it's yet another example of a New Brunswicker who has gone on to take on a national role. You are doing a very good job at that, so congratulations and thank you.

I do want to go back to you, Krista. You talked about what happens when disability rights are implied rather than explicitly stated in federal legislation. You proposed four specific amendments that you said have been shared with the clerk. I would like you to maybe repeat them and speak to them a little more. I'm not 100% sure of the formal process here, but I am certainly prepared to put my name to those amendments to make sure that they do get due consideration or formal consideration tomorrow when we take the next step on this bill. Could you just speak to those amendments again, please?

**Ms. Carr:** Thank you very much, senator, and it is lovely to see you as well.

What we're really trying to do with those amendments is to enshrine disability within this federal strategy. I've talked about all the reasons why I think that's important. I also want to point out that these amendments will add about 75 words to the bill. They are not going to require new programs or funding, but they will fundamentally, I hope, ensure explicit recognition of existing obligations that we have to children with disabilities and all persons with disabilities under the Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

programmes, comme l'aide sociale, certains services de garde et l'éducation postsecondaire, mais il n'est assorti d'aucune condition. C'est de l'argent que le gouvernement fédéral donne aux provinces et aux territoires. Le transfert augmente de 3 % chaque année, et il n'est assorti d'aucune condition. Selon moi, c'est une des raisons pour lesquelles les programmes de soutien du revenu sont tellement inadéquats au niveau des provinces et des territoires. Si le gouvernement fédéral utilisait son pouvoir pour assortir ce genre d'ententes de conditions, on pourrait progresser. On pourrait mieux négocier avec les provinces et les territoires en tenant compte des objectifs que, collectivement, on veut atteindre. Certaines de nos recommandations incluent le fait de demander en particulier aux provinces et aux territoires de rendre compte de l'utilisation du financement fédéral pour faire progresser les droits de la personne dans les provinces et les territoires, parce qu'il incombe à toutes les administrations de faire progresser les droits de la personne.

**La sénatrice Senior :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Boudreau :** Je remercie toutes les témoins. Je tiens à me joindre à mes collègues pour vous remercier toutes pour vos témoignages convaincants.

Je dois saluer en particulier ma compatriote du Nouveau-Brunswick, Krista Carr. C'est toujours agréable de voir une Néo-Brunswickoise témoigner devant un comité, et c'est un exemple de plus de quelqu'un du Nouveau-Brunswick qui joue un rôle à l'échelon national. Vous accomplissez un travail remarquable. Je vous en félicite et je vous en remercie.

Je veux revenir à vous, madame Carr. Vous avez parlé de ce qui arrive quand les droits des personnes handicapées sont implicites plutôt qu'explicites dans les lois fédérales. Vous avez proposé quatre amendements précis que vous dites avoir transmis à la greffière. J'aimerais que vous répétriez ce dont il s'agit et que vous en parliez un peu plus longuement. Je ne suis pas absolument sûr du processus officiel à suivre, mais je suis prêt à proposer moi-même ces amendements pour qu'ils soient pris en considération comme il convient ou officiellement demain, quand nous passerons à l'étape suivante de l'étude de ce projet de loi. Pourriez-vous nous en dire un peu plus au sujet de ces amendements?

**Mme Carr :** Merci beaucoup, sénateur. Il est agréable de vous voir également.

Ce que nous essayons vraiment de faire avec ces amendements, c'est d'inclure les personnes handicapées dans la stratégie fédérale. J'ai parlé de toutes les raisons pour lesquelles je pense que c'est important. Je tiens également à souligner que ces amendements ajoutent 75 mots au projet de loi. Ils n'exigeront pas de nouveaux programmes ni de financement, mais fondamentalement, j'espère qu'ils assureront une reconnaissance explicite des obligations actuelles envers les enfants handicapés et toutes les personnes handicapées dans le

I wanted to mention as well that when we talk about inclusion and ending child poverty, people with disabilities — as I said in my testimony — are disproportionately poor. Very often, people with disabilities come from single-income families because one parent stays out of the work force, or the family is not together and the child is being raised by a single mother. This impacts poverty levels for children with disabilities who have also increased costs. You have disproportionate costs and disproportionately less income. That is pervasive across the country. We think it is fundamentally important, and you may have other ideas as well because you are all bright and brilliant people around the table who may have other suggestions.

I would say to Senator Petitclerc's question about accessibility that all children means all children. All children can play. All children deserve to thrive. All children means children need to be able to physically access any places, spaces or things that are available on an equal basis with others. That so often does not happen for children with disabilities.

We talk about making rights real. Unfortunately, we have to be really explicit about that. That's where we are worried that this bill needs some additional language to ensure that children with disabilities benefit on the same basis as other children.

**Senator Burey:** I have to speak quickly because we don't have enough time for all my questions. It is wonderful to hear you, and I wish we had more time.

I am going home in on the designation of the minister, because we heard about that in the last panel. One of the witnesses talked about needing to name a minister or more than one minister and not just leave it up in the air. I want to have your thoughts on that, especially because all the programs we talk about are usually under the ministry responsible for employment and social development in terms of data and how these programs are. That's the first question. I don't want to even ask for a written response.

The second one is for Ms. Sarangi regarding your recommendations. I couldn't write fast enough to get all your ideas down. It is important about the family type. I am happy that you brought that up, as well as intersectionality. You can send that in writing or just expand on it now.

cadre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Je voulais aussi mentionner que, lorsque nous parlons d'inclusion et de mettre fin à la pauvreté, eh bien, comme je l'ai dit dans mon témoignage, la pauvreté touche les personnes handicapées de façon disproportionnée. Très souvent, les personnes handicapées proviennent de familles à revenu unique, parce qu'un des parents est sorti du marché du travail, ou parce que les parents ne sont pas ensemble et que la personne est élevée par une mère seule. Ces circonstances influent sur le niveau de pauvreté des enfants handicapés, dont les soins représentent également des coûts accrus. Proportionnellement, on a donc plus de coûts et moins de revenus. Cette situation se voit dans tout le pays. On croit donc qu'il est fondamentalement important d'agir, mais bon, vous aurez peut-être d'autres idées, puisque vous êtes tous des gens intelligents et brillants qui pourraient avoir des suggestions différentes.

En ce qui concerne la question de la sénatrice Petitclerc, je dirais que, quand on parle d'accessibilité, tous les enfants veulent dire tous les enfants. Tous les enfants peuvent jouer. Tous les enfants méritent de s'épanouir. Tous les enfants veulent dire que les enfants handicapés doivent bénéficier d'un accès physique équitable à tous les endroits, à tous les espaces et à toutes les choses, au même titre que tous les autres enfants. Souvent, ce n'est pas le cas.

On veut que les droits soient vraiment assurés. Malheureusement, il faut être très explicite à ce sujet. Nous craignons que le libellé du projet de loi ait besoin d'être renforcé pour garantir que les enfants handicapés profitent des mêmes accès que les autres enfants.

**La sénatrice Burey :** Nous n'avons pas assez de temps pour toutes mes questions, alors je vais parler rapidement. Il est merveilleux de vous entendre, et je souhaiterais que nous ayons plus de temps.

Je veux revenir sur l'idée de désigner un ministre. Le dernier groupe en a parlé. Une des témoins a dit qu'il était nécessaire de nommer au moins un ministre et de ne pas se contenter de laisser les choses en suspens. J'aimerais avoir votre point de vue à ce sujet, surtout que tous les programmes dont on parle relèvent habituellement du ministère de l'Emploi et du Développement social en ce qui concerne les données et la gestion des programmes. C'est ma première question. Je ne veux même pas demander de réponse écrite.

Ma deuxième question porte sur les recommandations de Mme Sarangi. Je ne pouvais pas écrire assez vite pour prendre toutes vos idées en note. Le type de famille est un aspect important. Je suis heureuse que vous ayez soulevé ce point, de même que la question de l'intersectionnalité. Vous pouvez répondre par écrit ou en parler tout de suite.

My questions are about the minister or ministers and the family type. You can just send in those recommendations.

**Ms. Sarangi:** Thank you very much for the question. I will send in my recommendations and the wording.

Regarding the minister, we would recommend an all-party reporting mechanism if that's possible and to have it not be tied to one minister of the ruling government of the day. Each party has critics of Employment and Social Development Canada or the Minister of Jobs and Families. This is a nonpartisan issue, and it should have as broad accountability as is possible under the legislation.

**Ms. Carr:** To the question regarding the minister, it is interesting because we talk a lot about how we don't have a designated minister for disability, and in the past we used to have one. Yes, it is important to have a designated responsible minister because you want somebody who will always bring that lens forward to the cabinet table and asks the question, "What about the children with disabilities?" or whatever the case may be. It is equally important to embed that throughout because one minister is not going to embed this across all departments. There has to be ways to embed the responsibility for children, in this particular case, throughout, since that's a responsibility of many ministries, so we have to think about that as well.

**The Deputy Chair:** Ms. Sarangi, Senator Burey had a question about wording for a possible amendment or observation. We are going into clause-by-clause consideration tomorrow morning. Are you able to state your wording slowly right now? I know the senators will diligently take it down. I don't know how many you have. You have four, and we don't have a written brief, correct? Colleagues, I believe Inclusion Canada did submit a written brief — Ms. Carr is nodding — and the wording for Inclusion Canada's amendments are in the written brief. Ms. Sarangi, could I have you speak very slowly to get the wording of the amendments? I see senators ready to take it down. The microphone is yours.

**Ms. Sarangi:** Thank you very much for the opportunity.

We are recommending to add to the sixth paragraph of the preamble the inclusion of family type — so in that list, to include family type.

Under clause 4, in (2)(a) with regard to identifying the objectives, it says, "identify the objectives of the Government of Canada in relation to children and youth, which must include . . .," and we are suggesting the addition of the principle "to leave no child behind" in the part there.

Donc, mes questions portent sur le ministre ou les ministres et le type de famille. Vous pouvez simplement envoyer vos recommandations.

**Mme Sarangi :** Je vous remercie de votre question. Je vais envoyer mes recommandations et le libellé.

En ce qui concerne le ministre, nous recommandons un mécanisme de reddition de comptes impliquant tous les partis, si c'est faisable. La responsabilité ne devrait pas être assumée par un seul ministre au sein du gouvernement en place. Chaque parti a des porte-parole dans les domaines de l'emploi et du développement social ou de l'emploi et des familles. C'est un dossier non partisan qui devrait bénéficier d'une reddition de comptes aussi large que possible dans le cadre du projet de loi.

**Mme Carr :** La question concernant le ministre est intéressante, parce que nous parlons beaucoup du fait qu'il n'y a pas de ministre désigné pour les personnes handicapées, alors que nous en avions un avant. Oui, il est important de désigner un ministre responsable, car on veut qu'il y ait toujours au sein du Cabinet une personne qui représente cette perspective et qui demandera : « Qu'en est-il des enfants handicapés? », entre autres. Il est tout aussi important d'intégrer cette perspective dans tous les ministères, et un seul ministre n'y arrivera pas. Il faut aussi qu'on ait les moyens d'intégrer la responsabilité pour les enfants, dans ce cas particulier, sur toute la ligne, puisque c'est une responsabilité pour de nombreux ministères. Il faut donc réfléchir à ça.

**La vice-présidente :** Madame Sarangi, la sénatrice Burey a posé une question sur le libellé d'un éventuel amendement ou d'une observation. Nous commencerons l'étude article par article demain matin. Pourriez-vous nous donner le libellé tout de suite, lentement? Je suis certaine que les sénateurs en prendront note avec diligence. Je ne sais pas combien de propositions vous avez. Vous en avez quatre, et nous n'avons pas de mémoire, c'est bien ça? Je crois qu'Inclusion Canada a soumis un mémoire — Mme Carr fait signe que oui — et le libellé des amendements d'Inclusion Canada se trouve dans le mémoire. Madame Sarangi, pourriez-vous parler très lentement pour que nous puissions noter le libellé des amendements? Je vois que les sénateurs sont prêts. Allez-y.

**Mme Sarangi :** Je vous remercie de me donner cette occasion.

Dans le sixième paragraphe du préambule, nous recommandons d'inclure le type de famille aux éléments énumérés.

En ce qui concerne la détermination des objectifs, on peut lire à l'alinéa 4(2)a) : « [...] énonce les objectifs du gouvernement du Canada en ce qui concerne les enfants et les jeunes, y compris : [...] ». Nous suggérons d'inclure le principe « aucun enfant laissé pour compte » dans cette partie.

Following that, (2)(c) and (2)(d) regarding the evidence-based assessment and planning to meet unmet needs and objectives, we're recommending that these must be based on both robust disaggregated data and the ongoing input of diverse young people themselves.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

**Ms. Sarangi:** I have a couple more.

**The Deputy Chair:** Pardon me. Please continue.

**Ms. Sarangi:** Under (2)(f)(iv), we would recommend changing the language from "consideration of complaints" to "investigating complaints."

Under the next one, clause 4(3), regarding consultations, we would add "families and caregivers" listed as relevant stakeholder groups, and that's the last one in addition to the minister recommendation which I just previously mentioned.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

Ms. Moores, I did see your comment. Do you have two or three amendments that you would suggest that you could read the wording out slowly to the committee?

**Ms. Moores:** I do not have the amendments here. I can send them to you. I would want to clear them with our national team tonight, based on discourse from Krista and Leila today. If that is okay, I am happy to send them in.

**The Deputy Chair:** That would be very helpful, but we would ask that they be sent in both official languages, so English and French, to the committee clerk.

**Ms. Moores:** Perfect. Thank you very much.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

Senators, this brings us to the end of this panel. I would like to thank all of the witnesses for their testimony today.

Colleagues, this concludes the witness testimony that we had on the work plan for this bill. The committee's next meeting, which is tomorrow at 10:30 a.m., will be the clause-by-clause consideration of the bill.

At this point, we will go in camera. I ask any members of the public at this time to please leave the room.

(The committee continued in camera.)

Puis, aux alinéas 4(2)c et d), en ce qui concerne l'évaluation fondée sur des données probantes et l'élaboration d'un plan pour les besoins non comblés et les objectifs non atteints, nous recommandons d'exiger que ces exercices soient axés sur de solides données désagrégées et sur une rétroaction continue de la part d'un ensemble diversifié de jeunes concernés.

**La vice-présidente :** Merci beaucoup.

**Mme Sarangi :** J'ai encore deux suggestions.

**La vice-présidente :** Excusez-moi. Je vous prie de continuer.

**Mme Sarangi :** Au sous-alinéa 4(2)f(iv), nous recommandons de remplacer « l'examen de plaintes » par « la réalisation d'enquêtes sur les plaintes ».

Au paragraphe 4(3), qui porte sur les consultations, nous ajouterions « les familles et les aidants naturels » dans la liste des groupes d'intervenants pertinents. C'est notre dernière suggestion, en plus de la recommandation concernant le ministre, dont je viens tout juste de parler.

**La vice-présidente :** Merci beaucoup.

Madame Moores, j'ai bien vu votre commentaire. Avez-vous deux ou trois amendements à suggérer, dont vous pourriez lire lentement le libellé au comité?

**Mme Moores :** Je n'ai pas les amendements ici. Je peux vous les envoyer. Je vais les soumettre ce soir à l'approbation de notre équipe nationale, qui les examinera à la lumière des témoignages livrés aujourd'hui par Mme Sarangi et Mme Carr. Si c'est approuvé, je me ferai un plaisir de les envoyer.

**La vice-présidente :** Ce serait très utile. Veuillez les envoyer dans les deux langues officielles, donc en anglais et en français, à la greffière du comité.

**Mme Moores :** C'est noté. Merci beaucoup.

**La vice-présidente :** Merci à vous.

Mesdames et messieurs les sénateurs, c'est tout le temps que nous avions pour ce groupe. Je remercie tous les témoins de leur témoignage.

Voilà qui conclut les témoignages qui étaient prévus pour ce projet de loi. La prochaine réunion du comité, qui aura lieu demain à 10 h 30, sera l'étude article par article du projet de loi.

Nous allons maintenant poursuivre à huis clos. Je demanderais à tous les membres du public de bien vouloir quitter la salle.

(La séance se poursuit à huis clos.)